



# JOURNAL OFFICIEL

## District Seine & Marne

### SOMMAIRE

- Agenda
- Relevés de décisions du bureau du Comité Directeur du 19.03.25
- PV du Comité Directeur du 07.03.25
- Extrait PV du Comité Directeur du 03.04.25
- Infos PV Commission Discipline du 09.04.25
- PV Commission de Prévention Médiation & Education du 08.04.25
- PV Commission des Statuts et Règlements du 08.04.25
- PV Commission du Statut de l'Éducateur du 07.04.25
- PV Commission d'Organisation des Compétitions du 08.04.25
- PV Commission d'organisation des Compétitions du 10.04.25
- PV Commission restreinte Foot Animation du 10.04.25
- Page Technique

### TIRAGE COUPE

Retrouvez dans ce numéro le tirage de la coupe CRITERIUM FEMININS U15 visible sur Footclubs et le site internet du District



### DERNIER RELEVÉ COMPTA

Le relevé N°53 au 20.03.2025 a été édité et est téléchargeable sur FOOTCLUBS.

Date d'échéance de paiement : **le vendredi 11 avril 2025**

Ce relevé peut être réglé au District par chèque envoyé à MONTRY, par virement (mettre N° du club en libellé) ou par prélèvement avec votre accord



### CAMPAGNE ANS PSF 2025

**La campagne de subvention est lancée**

Pour information, les dossiers (actions 2025 et bilans 2024) doivent être déposés pour **le 30 avril 2025** au plus tard sur le site Le Compte Asso. La note de cadrage 2025 et le document de présentation sont visibles sur le site internet

Pour votre information le code ANS subvention est **1126**



### FINALES DE COUPES

Les finales des Coupes 77 auront lieu à THORIGNY les 31 mai, 1er, 7 et 8 juin 2025.



### MATCHS REMIS

Les matchs sans date reprogrammés sauf les matchs en discipline ou CDPME

**sont visibles sur Footclubs et le site internet du District**



### FESTIVAL FOOT U13- U13f

Retrouvez dans ce numéro les résultats du Festival Foot U13 et U13F

### DEVENEZ DELEGUE OFFICIEL DU DISTRICT

Le District de Seine-et-Marne poursuit le développement de son projet de déploiement de délégués officiels sur les matchs.

Représentant de l'instance départementale, le Délégué est désigné officiellement par le District sur tout type de compétition.

Il veille spécialement à l'application des règlements de la compétition et est le facilitateur de l'organisation et du bon déroulement d'une rencontre.

**être en capacité de se déplacer sur tout le département et avoir une maîtrise des outils informatiques.**

Les candidatures sont à adresser par mail : [secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)

# Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

## Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

**. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.**

**RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures**

**- le dimanche de 9 heures à 18 heures**

Permanence du weekend des 12 & 13 avril 2025



M. Ludovic VANTYGHM  
06.43.70.72.10

# Agenda du District

## MONTRY

### COMMISSION

Mardi 15 avril 2025

Commission des Statuts et Règlements  
18h00

Mercredi 16 avril 2025

Commission de Discipline  
16H00

Jeudi 17 avril 2025

Commission d'Organisation des  
Compétitions  
14H00

## LE MEE S/SEINE

### COMMISSION

Lundi 14 avril 2025

Commission d'Appel Disciplinaire  
18H30

Jeudi 17 avril 2025

Commission de Discipline  
16H00

# Point Comm'

Avril 2025



Retour en images sur une journée 100% foot, fun et fair-play !

Au programme :

Slalom & tir de précision  
Jonglerie & tir de précision  
Quizz foot

Et bien sûr... de nombreux matchs pour établir le classement final et couronner les vainqueurs des catégories U13 Masculine et U13 Féminine !

Un immense merci :

- Aux clubs présents pour leur engagement
- À la ville de Moissy-Cramayel pour son accueil
- Au club de Sénart-Moissy pour la mise à disposition de l'ensemble des bénévoles et des installations
- Aux officiels pour leur investissement
- Et aux membres du comité directeur pour leur présence et leur soutien

Une journée sous le signe du soleil, du sourire et du fair-play

Lien pour accéder aux photos :

[https://drive.google.com/drive/folders/1OFA\\_znZD2eDUR9wh1Jo6vXmHm-Y\\_F9D9?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/drive/folders/1OFA_znZD2eDUR9wh1Jo6vXmHm-Y_F9D9?usp=drive_link)

## Communiqué

Le District condamne les critiques inadmissibles et infondées apparues vendredi sur les réseaux sociaux, concernant la décision rendue par l'instance d'éliminer une équipe U13 de la Finale Départementale du 05/04/2025.

Nous tenons à rappeler que cette décision a été prise après une analyse approfondie de la situation et dans le respect des règlements en vigueur.

Nous comprenons que les décisions sportives puissent susciter des émotions fortes, des frustrations et des opinions divergentes. Cependant, il est indispensable que le dialogue reste respectueux et constructif. Les attaques personnelles et les commentaires diffamatoires ne font qu'alimenter la division, risquer de générer de la violence et nuisent à l'esprit sportif que nous devons défendre.

Nous appelons donc à la responsabilité de chacun dans les messages diffusés sur les réseaux sociaux et à ce que les échanges restent, en toutes circonstances, basés sur le respect.

Le District se réserve la possibilité d'examiner toutes les voies de droit qui pourraient s'avérer nécessaires.



Le jeudi 3 avril, le District de Football de Seine-et-Marne était à Chelles pour célébrer la Semaine Olympique et Paralympique

210 élèves de primaire et de collège ont eu l'occasion de découvrir les joies du football... et du Cécifoot !

Au programme : des ateliers ludiques, des sourires et surtout beaucoup de passion !

Un grand merci à tous les participants et encadrants pour cette belle journée placée sous le signe du sport et de l'inclusion

Rejoignez-nous!

Le Point  
Comm'

Avril 2025



Cliquez ici



Cliquez ici



Cliquez ici











Festival Foot U13 Pitch 2025 Phase départementale District Seine et Marne  
de Football

Du 05 avr. 2025 au 05 avr. 2025

Classement général garçons :

Rang	Équipes	Matches	Conduite	Jonglage	Règles	Vie	Total
1	 FC Melun	252	60	50	39	36	437
2	 Sénart Moissy	240	40	60	44	43	427
3	 Le Mée Sports Football	240	26	11	44	31	352
4	 RCP Fontainebleau	168	24	52	38	42	324
5	 FC Vaux Le Pénil - La Rochette	156	43	46	29	33	307
6	 FC Magny- Le-Hongre	168	31	25	39	43	306
7	 US Vaires	168	23	25	37	32	285
8	 CS Meaux Academy	192	12	35	40	31	270
9	 FC Dammarie Les Lys	156	24	21	34	28	263
10	 US Lognes	132	33	17	39	39	260
11	 ASA Montereau	180	5	5	31	28	249
12	 USF Trilport	84	41	35	36	39	235

Rang	Équipes	Matches	Conduite	Jonglage	Règles	Vie	Total
13	 AS St Mard	108	30	15	40	37	230
14	 US Roissy en Brie	120	13	17	39	30	219
15	 CPS Provins	120	18	15	36	27	216
16	 AFPO	84	33	7	31	37	152

Accédez à le site officiel du Festival. Pour cela, entrez le lien suivant : <https://spectateurs.fff-tournois.fr/tournament/1648/home>

Vous accéderez alors en temps réel aux résultats, classements, horaires et terrains des matchs et bien plus encore !

[Mentions légales](#) [Informations cookies](#) [CGU](#)











## Festival Foot U13 Pitch 2025 Phase départementale District Seine et

Marne de Football

Du 05 avr. 2025 au 05 avr. 2025

### Classement général filles :

Rang	Équipes	Matches	Conduite	Jonglage	Règles	Vie	Total
1	 US Lognes	252	60	7	32	38	389
2	 Sénart Moissy	216	5	54	37	41	354
3	 Entente Gretz- Tournan- Ozoir	156	39	60	36	25	316
4	 Entente Féminine Sud Seine-et- Marne	156	19	31	28	39	273
5	 CS Meaux Academy	120	34	5	24	41	224
6	 USM Villeparisis	120	19	5	37	34	215
7	 FC Vaux Le Pénil - La Rochette	72	44	48	36	34	154
8	 FC Melun	156	21	47	39	30	133

Accédez à le site officiel du Festival. Pour cela, entrez le lien suivant :

<https://spectateurs.fff-tournois.fr/tournoi/1648/home>

Vous accéderez alors en temps réel aux résultats, classements, horaires et terrains des matchs et bien plus encore !

[Mentions légales](#) [Informations cookies](#) [CGU](#)



# FINALES FUTSAL ESPOIRS

FUTSAL ESPOIRS

# FINALE

CATÉGORIE U9



DIMANCHE 13 AVRIL 2025

GYMNASE DE LA CHEVÉE  
77165 SAINT SOUPLETS



# FUTSAL ESPOIRS FINALE

## CATÉGORIE U11



SAMEDI 12 AVRIL 2025

GYMNASE GÉRARD FOURCHER  
77820 CHATELET EN BRIE





# FUTSAL ESPOIRS

# FINALE



## CATÉGORIE U13



**DIMANCHE 13 AVRIL 2025**

**GYMNASSE DES TEMPLIERS  
77120 COULOMMIERS**





# DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

## Bureau du Comité Directeur

### Relevé de décisions

---

Réunion du 19/03/2025 - 18h30 en Visioconférence

---

**Présidence** : Philippe COLLOT

---

**Présents** : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO - Monique MACHO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD - Gérard VIVES - Ludovic VANTYGHEM.

---

**Excusé(s)** : néant.

---

**Assiste** : Nicolas MAKSYMIUK – Directeur Administratif.

#### 1. Suite des incidents du 09/02/2025

Philippe COLLOT revient sur les dispositions relatives à la reprise des matches sur les sites de MEAUX et de DAMMARIE. Il rappelle le contenu des courriers adressés aux Maires des 2 communes ainsi qu'aux Présidents des clubs. Il souligne que le District est bien conscient des difficultés d'un huis-clos pour les clubs mais que cette organisation était nécessaire afin que les rencontres puissent simplement se jouer. Il précise que les commissions d'arbitrage et des délégués fournissent un gros travail pour répondre aux différentes demandes.

De son côté, Jean-François DIDIER détaille aux Membres du Bureau la façon dont la CDPME traite les dossiers dans le cadre de la reprise des rencontres des clubs de MEAUX et DAMMARIE. Une analyse hebdomadaire est effectuée afin de déterminer les matches qui peuvent être, directement ou indirectement, jugés sensibles. Un degré de risque est alors évalué et un dispositif de prévention est mis en place. En parallèle, les autres déclarations de match « sensible » continuent, bien entendu, à être examinées avec, le cas échéant, des mesures de prévention adaptées à la situation. Par ailleurs, il informe le Bureau qu'une réunion de partage des pratiques entre toutes les CDPME des districts franciliens aura lieu le 24/03/2025.

Après un échange entre les participants sur les différents niveaux de prévention, le Bureau valide la prise en charge financière des délégués lorsque leur désignation répond à une demande spécifique du District, **par prévention suite aux incidents du 09/02.**

Par ailleurs, il décide de faire un rappel à tous les clubs des dispositions relatives à la mise en place d'un huis-clos, notamment la fourniture en amont de la liste des participants. Si des difficultés de mise en place étaient persistantes, l'Article 40 du Règlement Sportif pourrait être appliqué.

Philippe COLLOT informe les membres du Bureau qu'une réunion de travail va se tenir le 26/03 avec le District 91 afin d'explorer de nouvelles pistes pour lutter contre les violences et incivilités.

## **2. Point sur l'aménagement du nouveau Siège Social au Mée sur Seine**

Les dispositifs de sécurité incendie seront installés le 21/03/2025. Dès réception de la certification ERP de la Mairie, une date d'inauguration pourra être fixée. Jean-Marie RENAUD ajoute qu'il convient de rester vigilant sur la mise en place des derniers équipements et qu'il relancera une nouvelle fois le bailleur à ce sujet.

## **3. Suivi des projets en cours**

### Formation Civique et Citoyenne pour les Services Civiques

Le SDJES, après avoir donné la possibilité au District de dispenser le module, viendra observer le déroulement d'une session. Considérant que le contenu de la formation reprend une partie de la formation « éthique et intégrité » proposée par l'IR2F (et prise en charge par le District pour les SC), le Bureau valide le fait qu'elle soit comprise dans les 2 jours du module FCC et donc obligatoire.

### Journée de convivialité des Services Civiques

Une journée spécifique pour les services civiques doit être organisée sur les installations de Montry à une date restant à définir. Le Technicien référent chargé de l'organisation de ce regroupement présentera son projet le 21/03/2025.

## **4. Affaires Financières**

### Relevé clubs n°53

Compte-tenu du solde clubs important à ce jour, le Bureau entérine le déclenchement du Relevé n°53 avec la planification, ci-après :

- édition du relevé le 24/03/2025
- échéance de paiement fixée au 11/04/2025
- limite de paiement avant application des dispositions réglementaires le 30/04/2025 à 12h00

### Subventions de fonctionnement des Comités Sportifs

Rappel que les demandes de subventions au Conseil Départemental sont à déposer avant le 31/03/2025 via la télé-procédure habituelle et au 03/04/2025 pour le SDJES.

### Campagne ANS / PSF 2025

Le Directeur Administratif expose les grandes lignes de la Campagne 2025 et les évolutions par rapport à 2024. Possibilité de déposer jusqu'à 4 actions avec des thématiques imposées. L'ouverture est repoussée du 17 au 24/03/2025 pour des raisons de paramétrage de la plateforme « Compte Asso ».

### Situation financière des clubs qui évoluent au niveau régional

Le Bureau prend connaissance des 2 clubs seine et marnais débiteurs et de la demande régionale d'appliquer les sanctions sportives à compter du 03/03/2025.

## 5. Affaires Administratives

### [Application CTEN](#)

Cette application permet de suivre l'activité des Conseillers Techniques. Une visioconférence visant à accompagner les districts dans son utilisation a été organisée le 13/03/2025. Christiane CAU a représenté le District.

### [Contentieux entre un Arbitre Départemental et une Société Privée](#)

Suite à la situation exposée lors de la Réunion du Comité Directeur du 07/03, Philippe COLLOT informe les membres du Bureau qu'il recevra prochainement l'arbitre concerné.

## 6. Affaires sportives

### [Finales Challenge U10/U12 du 29/05/2025](#)

Suite à des retards dans des travaux entrepris sur leurs installations, le Club d'HERICY VS ne pourra finalement pas accueillir les Finales Challenge U10/U12 du 29/05/2025. Compte-tenu du cahier des charges de cette manifestation et après échange avec l'Équipe Technique Départementale, le Bureau valide le Site du Mée sur Seine pour l'accueil du challenge.

### [Coupe SEN FUTSAL 2025](#)

Le Directeur Administratif informe le Bureau des difficultés de calendrier rencontrées pour cette compétition, suite à des dossiers d'appel disciplinaire en instruction au niveau régional. Selon toute vraisemblance, la Finale SEN 77 FUTSAL devra être décalée la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.

### [Finales FUTSAL Espoirs U9-U11-U13](#)

Chaque finale se jouera avec 12 équipes, selon la répartition, ci-après :

- U9 = le 13/04/205 à ST SOUPPLETS
- U11 = le 13/04/2025 à CHATELET EN BRIE
- U13 = le 13/04/2025 à COULOMMIERS

De plus, un Challenge spécifique U13 réservé aux Clubs FUTSAL se déroulera le 12/04/2025 à CHAMPS SUR MARNE.

### [Phase Départementale FUTNET du 14/03/2025](#)

Le Bureau a pris connaissance de la qualification des équipes **d'EMERAINVILLE et de QUINCY** pour la phase régionale. Remerciements à tous les participants à cette phase départementale et bonne chance aux 2 équipes qui représenteront la Seine et Marne à l'échelon supérieur.

### [Critérium Départemental eFoot EA FC 2025](#)

Celui-ci s'est tenu le 12/03/2025. Chaque participant a joué 4 matches dans une ambiance conviviale. Félicitations à **Iliès SABRI** de DAMMARIÉ CITY qui conserve son titre après l'avoir déjà remporté en 2024.

### [Échange d'arbitres avec le District 94 lors d'une journée de championnat](#)

Le Bureau examine une proposition de la CDA qui vise à désigner des arbitres seine et marnais sur le Championnat D1 du Val de Marne et inversement, dans le cadre d'une collaboration des deux commissions autour de la Filière Arbitrage Régionale. Après avoir pris connaissance des modalités



d'échange et de l'organisation projetée, notamment la désignation d'un observateur en arbitrage ce jour-là, le Bureau émet un avis favorable.

### Séminaire Régional Football en Milieu Scolaire

Celui-ci se tiendra le 31/03/2025 à EAUBONNE. Le Technicien Départemental Référent ne pourra pas y participer en raison de l'organisation de manifestations scolaires dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique à cette même date.

### Demande Club

Dans le cadre de l'organisation de son Tournoi « Paname Cup U12 - 2025 », le Club de l'US VAIRES sollicite la désignation de 15 arbitres officiels pour diriger les rencontres. Le Bureau émet un avis favorable, **sous réserve de l'homologation de la manifestation**, puis transmet la demande à la CDA.

## **7. Divers**

### Relations Sociales

Le Bureau enregistre la demande de Xavier MOPIN de bénéficier de la formation DESJEPS « mention Football » et de celle de Tony DOS SANTOS ALVES de Data-Analyste. Celles-ci sont en cours d'examen.

Ludovic VANTYGHEM informe le Bureau que les Entretiens Individuels annuels vont démarrer la semaine prochaine, qu'il doit recevoir prochainement des candidatures pour le recrutement d'un(e) alternant(e) juridique pour la Saison 2025/2026 et que le nouveau contrat de Nabih EL FAKHRY est en cours de rédaction.

### Questions des participants

**Gérard VIVES** : informe qu'il examine actuellement les devis pour l'organisation des finales départementales.

**Jean-Paul PEYRIN** : évoque l'apparition de nouveaux équipements portés par des joueurs susceptibles de prêter à discussion dans le cadre du respect des Lois du Jeu et de l'Article 1 des statuts FFF.

**Cédric GUILLOSO** : évoque la procédure de répartition des missions entre les arbitres et délégués officiels.

**Jean-Marie RENAUD** : revient sur l'invitation du district par le Groupement EFPF à l'occasion d'un match régional suite à l'arrivée d'une nouvelle présidente à la tête de la structure et souligne un moment très convivial.

Fin de la réunion : 20H00.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER**.



# Comité Directeur

## PROCES-VERBAL du 07 mars 2025 - 18h30 au Mée sur Seine

**Présidence** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire** : Jean-François DIDIER.

**Présents** : Christiane CAU - Dominique DA ROCHA - Cédric GUILLOSO - Laurent HERPE - Monique MACHO - Franckie MESSAOUD - Jean-Paul PEYRIN - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHM (*en visioconférence*) - Gérard VIVES.

**Excusés** : Pierre BILLARD - Isabelle CHILARD - Bernard MARMION - Farid RAACH.

**Assistent** : Marie CANOLLE (*en visioconférence*) - Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) - Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif).

### 1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

En cette 2<sup>ème</sup> partie de saison qui débute, il adresse les encouragements du District aux équipes seine et marnaise encore en lice dans les différentes coupes départementales et régionales.

Il revient sur les différentes mesures prises et actions menées suite aux incidents survenus le 09/02/2025 sur les terrains seine et marnais. Il informe le Comité Directeur des travaux qui seront menés par la CDPME jusqu'à la fin de saison, sur la base d'un recensement des matches susceptibles d'être « sensibles », étant entendu que des mises à jour seront effectuées au fur et à mesure. Il précise qu'un courrier co-signé Ligue / District a été transmis aux élus des communes et aux clubs concernés.

Par ailleurs, il condamne les attitudes inadmissibles observées ces derniers jours au sein du football professionnel qui vont avoir un impact direct et désastreux sur le football amateur. Il espère que les instances compétentes sauront prendre des sanctions à la hauteur de la gravité des faits commis.

### 2. Approbation du PV de réunion du Comité Directeur du 30/01/2025. Relevés de décisions des réunions de Bureau des 13 et 25/02/2025

Le PV du 30/01/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

Philippe COLLOT rappelle que les relevés de décisions des réunions de Bureau des 13 et 25/02/2025 ont été transmis en amont à tous les membres du CD et revient sur les principaux points abordés lors des 2 réunions.

### 3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

- LFA / FFF

## **Puissance Foot – Accompagnement scolaire : les nouveautés de 2025.**

Depuis 4 saisons, ce dispositif est entré dans une phase de déploiement généralisé sur tout le territoire en collaboration avec la Fédération Française de Football via la Ligue de Football Amateur et il réunit 350 clubs. Lors de la saison 2023-2024, 27 000 licenciés ont pu bénéficier de l'accompagnement scolaire.

Cet article a pour objectif de présenter toutes les nouveautés liées au dispositif qui seront activées au cours de la seconde partie de la saison 2024-2025.

### **1/ Identification un référent pour le programme Puissance Foot**

Dans l'idéal, cette personne est le référent éducatif du district déjà en charge du Programme Éducatif Fédéral.

### **2/ Un nouvel outil d'engagement**

A partir de la fin du mois de février 2025, les clubs pourront accéder à un nouvel outil digital d'engagement pour le dispositif Puissance Foot. Calqué sur le même modèle que l'outil d'engagement du PEF et l'outil d'engagement Toutes Foot, ce nouvel outil simplifiera les modalités d'engagement des clubs et les modalités de suivi par les instances.

#### Les nouveautés de l'outil pour les clubs

- Un accès à tous les documents utiles en lien avec Puissance Foot centralisé afin que les clubs puissent obtenir tous les renseignements facilement.
- Une explication nécessaire des grandes lignes du projet Puissance Foot avant de demander à s'engager dans le dispositif.
- Un accès à une « boîte à idées » alimentée par les autres clubs qui reporteront leurs actions dans l'espace « mon projet ».
- Un accès à plusieurs autres espaces :
  - Un espace « commande de dotations » pour demander à recevoir des livrets d'activité et à être accompagnés par une association partenaire. L'inscription à la correspondance et à la dictée y sera également centralisée.
  - Un espace « mon projet » aura pour vocation de recueillir les actions des clubs en lien avec Puissance Foot.

#### Les nouveautés de l'outil pour les instances (à partir de mi-mars)

- Une meilleure connaissance des clubs engagés sur le territoire.
- Les dotations commandées par les clubs.
- Les demandes d'engagement des clubs, à accepter ou à refuser, qui contiennent des informations sur les grandes lignes du projet d'accompagnement scolaire.
- L'ensemble des actions reportées par les clubs sur le territoire dans l'espace « mon projet ».

### **3/ Avancement des partenariats pour l'accompagnement humain avec le réseau national des INSPE et l'AFEV**

Dans le cadre de Puissance Foot, la FFF propose des outils d'accompagnement humain aux clubs. Pour éviter que l'accès à une ressource humaine compétente dans l'encadrement des jeunes soit un frein, deux partenariats, via une convention-cadres, seront possibles avec des associations étudiantes dotées d'une expertise en la matière.

#### [Le Réseau National des INSPE \(lien cliquable\)](#)

Instituts professionnels de formation des enseignants et des personnels d'éducation qui peuvent venir en appui des clubs pour encadrer des groupes de jeunes et les aider à allier réussite sportive et scolaire.

#### [L'AFEV \(lien cliquable\)](#)

Réseau de mentorat qui a pour objectif d'agir contre les inégalités et de mobiliser les étudiants dans des engagements solidaires.

#### 4/ Développement des outils pédagogiques

Il est prévu d'accompagner des clubs dans le développement de leurs outils pédagogique pouvant être utilisées lors des séances. Une phase d'expérimentation de [Projet Voltaire](#), un outil numérique d'apprentissage de la langue, est en cours.

#### 5/ Dictée Puissance Foot 2025

Pour déployer Puissance Foot, la FFF propose à l'ensemble des clubs d'organiser une dictée à destination des licenciés, de leurs parents et plus largement de tous les acteurs du club. Ce moment convivial doit permettre aux clubs de rassembler leurs licenciés autour d'un évènement novateur et éducatif.

#### Sollicitations extérieures : PASS EDUCATION

Cette dernière propose une offre payante pour des livres de vacances qui n'est pas en lien avec la FFF, qui propose GRATUITEMENT des livrets avec des exercices plus poussés via Puissance Foot. Chaque club a la possibilité de les commander en s'inscrivant dans le dispositif.

### 4. La Vie du District

#### • Agenda – Planning des activités

**08/03/2025** : opération « Toutes Foot » à Tournan.

**11/03/2025** : journée de remise des labels et des dotations clubs FUTSAL.

**19/03/2025** : réunion du Bureau 77.

**24/03/2025** : CD LPIFF.

**03/04/2025** : CD 77 à Montry.

#### • Gestion Sociale

Ludovic VANTYGHM propose au Comité Directeur d'établir un nouveau contrat à Nabih EL FAKRY jusqu'au 30/06/2025 en raison du surcroît d'activités dans le domaine juridique. Il précise également qu'un stagiaire (Mathis MOISSET) sera recruté pour 2 mois, à compter du 01/04/2025 et qu'il sera affecté à l'équipe technique.

#### • Évolution de l'effectif licenciés 2024/2025

Le District enregistre un effectif, à date, de **48 288 licenciés**, soit une diminution de **125 licences (-0,26%)** vs 2023/2024.

- 28 381 renouvellements (26 446 en 23/24)
- 5410 mutations (5272 en 23/24)
- 14 497 nouvelles. (16 695 en 23/24)

Analyse vs 2023/2024 à date

SEN Masculins	-165	-0,018%
Jeunes (14/18) Masculins	+15	+0,18%
Foot Animation Masculins	-506	-2,62%
SEN Féminines	+37	+7,14%
Jeunes (14/18) Féminines	-52	-3,95%
Foot Animation Féminines	-208	-11,46%

<b>Dirigeants</b>	+263	+5,96%
<b>Arbitres</b>	+8	+2,77%
<b>Éducateurs</b>	+108	+12,68%

### • **Plan d'Actions 2024/2028**

Le Comité Directeur fait un point en séance sur l'évolution des actions réalisées, celles en cours de réalisation et la projection concernant celles à planifier. Jean-Marie RENAUD mettra à jour le document de pilotage avant transmission aux membres du comité.

### • **Suivi des actions en cours et à venir**

#### Organisation des Finales Départementales à 11 (Féminines & Masculines)

Le budget global lié à l'évolution de l'organisation est en cours d'analyse et de finalisation.

Les réunions de préparation spécifiques avec les clubs organisateurs devront être planifiées en y associant la Commission des Délégués et d'Arbitrage.

Par ailleurs, le Comité Directeur adopte l'idée d'utiliser le levier des Finales Départementales « masculines » afin de promouvoir les Nouvelles Pratiques du FUTNET (le 31/05) et du Foot en Marchant (le 01/06). Le Technicien chargé de ce dossier ainsi que la Commission Nouvelles Pratiques vont travailler à un schéma d'organisation. Un échange entre tous les participants s'engage pour examiner les orientations possibles.

#### Lutte contre les violences et incivilités

##### **Sensibilisation aux bonnes attitudes**

Dans la continuité des échanges qui se sont tenus lors de la réunion du 30/01, le Comité Directeur décide de financer des panneaux, à apposer aux abords du terrain, sensibilisant l'environnement aux bonnes attitudes à adopter. Une communication sera transmise à tous les clubs qui devront déclarer leur intérêt pour les obtenir.

##### **Commission d'Éthique et Challenge Fair-Play**

Le Comité Directeur décide de constituer un Groupe de Travail visant à créer une Commission d'Éthique et à mettre en place un Challenge Fair-Play pour la Saison 2025/2026. Il charge Farid RAACH de conduire ce projet. Philippe COLLOT propose le cadrage des travaux à mener, ci-après.

- Constitution du Groupe de Travail (participants)
- Détermination des missions à confier à la future commission et composition de celle-ci.
- Élaboration du mécanisme du Challenge Fair-Play
- Planning de travail et de mise en place

### **Affaires financières**

#### Locaux du Mée sur Seine

Jean-Marie RENAUD informe le Comité Directeur de l'évolution du dossier depuis la Réunion du Bureau du 25/02/2025.

#### Accompagnement des Clubs

**Attribution du Label départemental « Club Inclusif »** : le Comité Directeur examine la proposition de la Commission Nouvelles Pratiques et Para-Foot pour le club de **CS MEAUX** et valide l'attribution.

#### Rappel des critères d'éligibilité

Signer une convention entre la structure et le club support.

Identifier et formaliser un projet par écrit d'accueil du public (séances spécifiques ou en inclusion).

Planifier sur une saison sportive, a minima, 15 séances (avec un « prorata temporis » pour les clubs qui s'engagent en cours de saison).

Accueillir à minima 10 personnes en situation de handicap.

Inciter la structure à licencier les adhérents avec une licence « Foot Loisirs »

Participer aux réunions d'informations, sensibilisation, formation.

Participer aux actions et opérations, notamment les différents rassemblements organisés par le District.

#### Informations complémentaires

Le label s'obtient en fin de saison après analyse du travail réalisé sur la base du projet de début de saison.

La validation du Label est de 1 an renouvelable.

L'accompagnement, le suivi et le contrôle du District sont réalisés par un technicien salarié dédié à cette mission.

#### Opération fédérale « déstockage mini-buts »

Les clubs ont la possibilité de se doter de mini-buts (2 paires maxi) avec une réduction de 80% entre le 11 et le 23/03/2025 via la plateforme Le Corner. Le District a transmis l'information à tous les clubs. Seuls, les 1000 premiers clubs (au niveau national) qui commanderont auront la possibilité d'être servis.

#### Bilan des actions d'accompagnement des clubs à mi-saison 2024/2025

- Dispositif Services Civiques : 115 volontaires ont été mis à disposition des clubs et pris en charge à 100% par le District.
- Formations : gratuité du module PSC1 pour 40 dirigeants (4 utilisés) de club et du module « éthique et intégrité » des Services Civiques (10 à ce jour).
- Kits Tournoi : 12 distribués (7 en intérieur et 5 en extérieur).
- Dotations Sections Sportives : 20 sections dotées.
- Dotations « Clubs Inclusifs » : 8 clubs dotés de bons d'achat « équipements » (500 € chacun).
- Dotations des clubs FUTSAL disposant de licenciés « jeunes » : 14 clubs dotés.
- Tablettes FMI : 1 tablette offerte à tous les clubs.

#### Subventions / Partenariats

**Subvention LPIFF** : le Comité Directeur prend connaissance de l'appel à projets et les thématiques retenues pour 2025/2026 à destination des districts :

- Accompagnement Juridique
- Accompagnement de la Pratique FEM des U13 et U15
- Développement de pratique FUTSAL en École de Foot
- Promotion de la Citoyenneté
- Plan Départemental de lutte contre la violence « bord du terrain »

Les demandes sont à remonter pour le 22/04/2025. Un 1<sup>er</sup> échange sur les actions possibles à mettre en œuvre est effectué entre les participants. Une réunion spécifique sera programmée le 21/03/2025 pour les finaliser.

#### Réunion SDJES

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur d'un échange bilatéral qui se tiendra le 20/03. Les thèmes abordés seront :

- Service Civique
- Lutte contre les violences et les incivilités / Protocole en cours de signature
- Suivi des matches sensibles
- Équipements sportifs
- VSS

#### • **Affaires sportives**



## Coupes Départementales U15F et U18F - 2024/2025

Le Comité Directeur examine le déroulement de ces nouvelles compétitions départementales dédiées aux équipes qui évoluent au niveau régional.

**1/8 de Finale - U18F** : 4 équipes sur 16 ont déclaré forfait - 2 matches joués - 2 matches en attente de planification.

**1/8 de Finale - U15F** : 2 équipes sur 12 ont déclaré forfait - 2 matches joués - 2 matches en attente de planification.

Pour rappel, les clubs avaient été sollicités avant la mise en place de ces coupes afin de connaître leur souhait, ou pas, de participation.

Un bilan définitif sera réalisé en fin de saison pour déterminer s'il convient, ou pas, de poursuivre cette expérimentation.

### • **Affaires Administratives**

#### Commissions / Fonctions

##### Dossiers en cours

**Mehmet KARADAG** : souhaite intégrer la Commission Technique. En attente du retour de Marie CANOLLE de l'entretien effectué.

### • **Informations diverses**

#### Contentieux

Le Comité Directeur a été informé d'un contentieux entre un Arbitre Départemental et la Société Nach Studio. Celui-ci repose sur la diffusion par l'arbitre, via les réseaux sociaux, d'un incident survenu avec un joueur, lors d'un tournoi non identifié.

Après enquête, il apparaît que l'arbitre, au-delà du caractère inadmissible du joueur fautif qui bafoue les valeurs de respect et ternit l'image du football, n'était pas désigné pour officier sur la manifestation en question et a donc agi à titre individuel.

Le Comité Directeur suivra l'évolution de ce dossier avec attention.

#### Intelligence Artificielle

Le Comité prend connaissance de la proposition du Référent IA du District de l'Aude concernant la mise en place d'un chatbot réglementaire. Philippe COLLOT prendra contact afin d'avoir une présentation des possibilités offertes par ce système.

#### Journée Nationale des bénévoles 2025

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions des clubs, à date, concernant la constitution de la délégation seine et marnaise pour cette opération. Rappel que la date butoir est fixée au 01/04/2025.

- Christine PARCET - THORIGNY
- Brigitte DA SILVA - THORIGNY
- Samah PAUL LOUIS - LESIGNY
- Marine ROGER - ALLIANCE 77
- Sonia RODRIGUES SEABRA - ALLIANCE 77
- Nadine COQUARD - AVON
- Mégane POCHON - TRILPORT

## Service Civique

Le SDJES a validé l'agrément du District permettant de dispenser les formations FCC. La planification des modules sera rapidement effectuée, sachant qu'il souhaite assister à l'une des sessions.

### 5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

#### Externe

**06/02/2025** : réunion de travail des représentants des éducateurs au sein des CD.

**17/02/2025** : CDOS. Seine et Sport 2025.

**18/02/2025** : SDJES. Organigramme.

**19/02/2025** : rappel AG CDOS du 22/03/2025.

**05/03/2025** : SDJES. ANS Emploi.

**05/03/2025** : SDJES. Newsletter n°5.

#### FFF/LFA

**06/03/2025** : opération déstockage mini-buts.

#### LPIFF

**19/02/2025** : relevé District au 31/12/2024.

**21/02/2025** : réunion Président LPIFF / Présidents District du 11/03/2025.

**24/02/2025** : eCoupe de France 2025.

**04/03/2025** : appel à projets. Actions subventionnées.

#### Clubs

**21/02/2025** : BRIE FC. Remise Label.

**03/03/2025** : THORIGNY. JNB 2025.

**04/03/2025** : LES AIGLONNES. Présidence.

### 6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Le traitement de la comptabilité est à jour et le rapprochement bancaire effectué. Par ailleurs, il précise que les **commissions concernées doivent vérifier les réclamations des clubs vis-à-vis des amendes infligées et apporter les explications nécessaires ou indiquer les rectifications à opérer, avant transmission au service comptable.**

### 7. Technique

Marie CANOLLE présente au Comité Directeur les points, ci-après.

#### **PPF**

##### Sélection U16 : Interdistricts

77-78 : 1-1

77-91 : 0-1

77-92 : 1-0

5 joueurs retenus au 1<sup>er</sup> brassage régional.

##### Sélection U14F : Interdistricts

77-78 : 0-0

77-91 : 1-1  
77-75 : 0-3

Bonne progression des joueuses liée au Centre de Perfectionnement.  
5 joueuses retenues au 1<sup>er</sup> brassage régional, il n'en restera que 2 à l'issue (sans les joueuses de l'INF et de Tours).

#### Sélection U14 : Interdistricts

77-78 : 3-0  
77-91 : 1-1  
77-75 : 1-2

7 joueurs retenus au 1<sup>er</sup> brassage régional.  
Volonté de l'ETR : continuer le suivi en organisant 2 rassemblements supplémentaires (18/04 et 21/05).  
Réflexion pour donner 2 autres dates car déjà des manifestations sont déjà prévues.

#### INF Clairefontaine

8 joueurs sur 40 (3<sup>ème</sup> district après le 94 (23) et le 92 (10)). Le 2<sup>ème</sup> Tour avait lieu le 01/03 : 3 joueurs retenus.

#### Formation

12 formations réalisées (dont 2 féminines), à date. 4 annulées faute de candidat (2 CFI U10-13 mineur, 1 CFI Senior et 1 AF Éthique et intégrité).

#### FMS

Tournoi le 25/03 de 13h à 17h à Urban soccer de Lognes : 19 équipes engagées. 5 séquences sont prévues : Foot 5 + Futnet + Foot en marchant + Stand arbitrage + Intervention de l'association du Colosse aux pieds d'argile (VSS).

#### DAP

Foot féminin « Toutes Foot » : Samedi 08/03 à Tournan.

U13F et U15F le matin / U9F et U11F l'après-midi.

20 équipes U13F.

16 équipes U15F.

8 équipes U9F.

15 équipes U11F.

Présence de plusieurs invités : Mairie de Tournan - Membres CD77 - DTR LPIFF - FFF : Sylvie GONFALONE.

#### JND

Contact pris avec le club organisateur du RCP Fontainebleau.

Validation des 3 terrains de pratique.

Demande au Comité Directeur la validation de location de structures gonflables. [Fournir un devis au préalable.](#)

Accueil maximum de 48 équipes U6 et 96 équipes U7.

#### Foot Animation

½ Finales des Challenges le 15/03 : les commissaires seront affectés sur les manifestations.

Réunion de modélisation des pratiques planifiée avec le Président le 14/03 à Montry.  
Visite effectuée à Moissy-Cramayel en prévision de la Finale du Festival U13 du 05/04.  
Label : les visites sont en cours.

### **N3P**

Finale Critérium efoot le 12/03.  
Clôture du Critérium FUTNET le 14 et 31/03.  
Foot en marchant : ASPOM représentera le 77 lors de la phase régionale.

## **8. Arbitrage**

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur les points, ci-après.

Remercie les membres de la commission pour leur investissement au quotidien.

À date, **211 arbitres** sont opérationnels. Des difficultés à satisfaire les nombreuses demandes d'arbitres chaque week-end (ex : 60 pour celui à venir). A noter que 30 à 40 indisponibilités sont enregistrées chaque semaine (756 indisponibilités depuis le début de saison).

**175 observations** ont été réalisées à ce jour, dont **52** pour la validation des candidats.

Suite à une réflexion menée, la validation des **jeunes candidats arbitres** sera désormais effectuée en U14 D2, U16 D2 et U18 D2.

Un grand merci aux responsables de la FAR pour l'organisation du rassemblement avec la FAR 94 et 75.

Une formation des nouveaux formateurs sera dispensée au Campus de Morfondé le 08/03/2025 (2 participants pour la CDA 77) et une autre est prévue au mois d'avril.

### Activités CDA Février et Mars 2025

07/03/25 : Séance F.A.R à Montry et au Mée.  
08/03/25 : Opération « Toutes Foot » à Tournan en Brie.  
21/03/25 : Séance F.A.R à Montry et au Mée.  
28/03/25 : Réunion C.D.A à Montry.  
04/04/25 : Séance F.A.R à Montry et au Mée.  
11/04/25 : Réunion C.D.A au Mée.  
25/04/25 : Séance F.A.R en commun à Montry.

## **9. Questions diverses / Tour de table**

### **Ludovic VANTYGHEM**

Une réunion de l'AE2F s'est tenue en présence d'une responsable de la FFF. Une réunion du CDOS en vue des élections est programmée avec les membres d'une liste candidate.

### **Christiane CAU**

Pose la question de la date de la réunion de rentrée envisagée pour 2025/2026. **Probablement au cours de la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre.**

### **Laurent HERPE**

Questionne sur la poursuite de la Section Arbitrage du Lycée Coubertin de Meaux car une candidate féminine souhaite intégrer cette formation.

Travaille actuellement à la création d'une Section Départementale Football avec une classe ULIS avec le soutien du département.

Remercie le District dans son action pour trouver une solution suite aux incidents survenus au début du mois de février.

### ***Jean-François DIDIER***

Fait part de l'activité accrue de la CDPME.

Informe qu'il a pris un grand plaisir en tant que Chef de Délégation des U14 lors des Interdistricts au Domaine de Morfondé et que les joueurs composant la sélection ont réalisé de très bonnes choses.

### Prochaines réunions

**Bureau Directeur** : 19/03/2025 en visioconférence.

**Comité Directeur** : 03/04/2025 à Montry.

**Président de Séance** : Philippe COLLOT.

**Secrétaire de Séance** : Jean-François DIDIER.



# Comité Directeur

## EXTRAIT PROCÈS VERBAL du jeudi 3 avril 2025

### COUPES Toutes catégories (hors foot animation)

Ajustement exceptionnel du délai d'homologation des matchs de coupe à **13 jours**

**Considérant :**

- Les dispositions réglementaires fixant le délai d'homologation des rencontres à **30 jours**, pouvant être ramené à 15 jours en cas d'urgence dûment justifiée et par exception avant le quinzième jour pour un match de coupe (cf. article 21 du RSG du District) ;
- La nécessité de **maintenir un rythme soutenu des compétitions de coupe**, dans un calendrier déjà fortement contraint ;
- Le fait qu'il faut essayer de privilégier la programmation sur des **week-ends** ;
- Que la **réduction du délai d'homologation à 13 jours** permettrait une **programmation plus fluide**, sans nuire au bon déroulement des procédures réglementaires ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide :**

**D'appliquer, à titre exceptionnel pour la fin de saison 2024-2025, un délai d'homologation de 13 jours pour les rencontres de coupe**, afin de respecter les délais de calendrier et de privilégier une programmation des rencontres sur les week-ends.

### COUPES FUTSAL SENIORS

**Considérant :**

- Les **nombreux décalages subis dans les compétitions futsal** depuis le début de la saison, notamment en raison de **plusieurs dossiers disciplinaires en cours ou à instruire** ayant affecté le bon déroulement des rencontres ;
- La nécessité de **privilégier la bonne tenue des championnats futsal** ;
- Que certaines équipes engagées dans la Coupe Futsal ont encore **trop de tours à disputer pour espérer atteindre la finale** dans le temps imparti ;
- Que les **délais réglementaires d'homologation entre deux tours** (même en tenant compte de la disposition prise pour les coupes ci-dessus) **ne permettent plus de maintenir la cadence** dans le format actuel de la compétition ;
- Que l'organisation de cette Coupe dans sa **configuration classique est devenue matériellement impossible** sans compromettre l'équité sportive et la sécurité juridique des décisions ;



**Après en avoir délibéré**, le Comité Directeur décide :

**D'arrêter la Coupe Futsal pour la saison 2024/2025 dans son format actuel.**

**Il est précisé** qu'une **solution alternative est actuellement à l'étude**, en vue de proposer un **événement ou format allégé**, permettant de **conclure la saison futsal de manière valorisante**, tout en respectant les contraintes réglementaires et calendaires en vigueur.

Les clubs seront informés dans les meilleurs délais des suites données à ce dossier.



# Commission Départementale de Discipline

## **INFORMATIONS**

### **PROCÈS VERBAL du mercredi 9 avril 2025**

**Le Procès-Verbal du dossier ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS**

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

## **INSTRUCTIONS**

Match 29272761  
Bombonnaise AS 21 – Braytois C.S. 21  
U16 D3 Poule E du 02/03/25

## **REPRISE DE DOSSIER**

Match 30173303  
Magny Le Hongre – Mouroux CS1  
U15 Niveau 2 A du 08/02/25

Match 29236593  
MCG 23 – Crecy Fc 23  
U14 D4C du 08/03/25

Match 53247368  
Bussy St Georges – Pontault Com. UMS  
U16 Coupe 77 du 23/03/25

Match 29253890  
Ent Crisenoy Arc – Ponthierry US 32  
Vétérans D4C du 30/03/25

Match 29221075  
Ferté S/Jouare – Ent Emerin/Champs  
Séniors D4A du 30/03/25

**Match 28246568**  
**Mormant FC – Cosmo 77**  
**Séniors D2B du 30/03/25**

**Match 28915033**  
**St Thibault – Val de France**  
**U18 D2A du 30/03/25**

**Match 28245464**  
**Pontault-Comb Port – Trilport USF**  
**Séniors D2A du 30/03/25**

**Match 28915296**  
**Servon FC – C.P.S.P.**  
**U18 D2 du 16/03/2025**

**Match 29236808**  
**Val de L'Yerres - Pontault Com. USM**  
**U14 D4 du 15/02/25**

## **CHAMPIONNAT**

**Match 29614462**  
**St Germain Laval – Fontenay Tresigny**  
**U18 D3 B du 06/04/2025**

**Match 29617757**  
**Vaux La Rochette – Lieusaint Foot As**  
**Sénior D1 Féminine du 05/04/2025**

**Match 28245481**  
**Courtry Academy – Othis C.O.**  
**Sénior D2 du 06/04/2025**

**Match 28245477**  
**Val de France – Quincy Voisins FC**  
**Sénior D2 Poule A du 06/04/2025**

**Match 28246588**  
**FC Cosmo 77 – Emerainville FC**  
**Sénior D2 Poule B du 06/04/2025**

**Match 28246752**  
**Frat. Esbly Foot – Plessis Placy Port.**  
**Sénior D3 Poule A du 06/04/2025**

**Match 28913463**  
**Roissy en Brie US – Briard SC**  
**U18 D1 du 06/04/2025**

**Match 28911704**  
**Dammarie Les Lys FC – Le Mée Sports**  
**Vétéran D2 du 06/04/2025**

Match 29272397  
Pin Villevaude As – Ferrieres Brie USD  
U16 D3 Poule B du 06/04/2025

## **DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION FOOTBALL FEMININ**

Criterium U13F du 22/3/25 :  
Rencontres : AS Champs-sur-Marne Foot 1 – AS Saint-Mard 1  
Poule : B  
N° Rencontre : 29967383

## **DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION**

Match 28239109  
Servon fc - Meaux Academy Cs 2  
Séniors D1 du 23/03/25

Match 28246992  
Pontault Com USM 2 - Othis  
Séniors D3B du 16/03/25

Match 28281772  
Vaires Ent. E C US – Le Mée Sports 21  
U14 D1 du 15/03/25

Match 28913660  
Claye Souilly – Chelles  
U16 D1 du 16/03/25

Match 28246716  
Saint Mard – St Pathus  
Séniors D3A du 23/03/25

Match 29882928  
Servon – St Mard  
Séniors Critérium Féminin A du 22/03/25

## **CONVOCATIONS**

Match 28915298  
Loing Fci – Avonnaise US Foot  
U18 D2 du 16/03/25

**Match 29272684**  
**Nandy FC 22 – Servon Fc 21**  
**U16 D3D du 16/03/25**



# Commission Départementale Prévention, Médiation, Education

**PROCES-VERBAL du mardi 08 avril 2025**

## **Commission Restreinte**

**Toute décision rendue en première instance est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel du District dans les conditions de forme, de délai et de droits prévues à l'article 31 du RSG du District.**

### **NOUVEAUTE**

#### **Demande de retour sur le déroulement des matchs listés sur le Procès-verbal et les mesures mises en place**

**Dans le cadre du suivi des rencontres et de la prévention des incidents, nous souhaiterions recueillir votre retour concernant les matchs listés sur ce Procès-Verbal, notamment en ce qui concerne son bon déroulement et les mesures mises en place par votre club pour assurer son bon déroulement.**

**Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos observations sur :**

- **L'organisation générale de la rencontre (accueil des équipes, encadrement, déroulement du match),**
- **Les éventuelles mesures de prévention mises en place pour assurer un climat serein,**
- **Toute situation particulière nécessitant un signalement,**

**Votre retour nous permettra d'améliorer la gestion des rencontres et de veiller au respect des valeurs du football.**

### **RAPPEL**

#### **LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DANS LE FOOTBALL DISPOSITIF D'ALERTE ET DE PREVENTION**

**En cas de doute ou de menace, vous devez contacter le District 77 de Football, 15 jours et au minimum 72 heures avant la rencontre, par courriel ([secretariat@seineetmarne.fff.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.fff.fr)) ou par fax à l'aide de la fiche de signalement « rencontre à risques ».**

**Qu'il y ait déjà eu ou non dépôt de plainte, les organisateurs et dirigeants sportifs ayant été confrontés à un problème de violence doivent en informer la cellule de veille et la CDPME, via le secrétariat du District 77 de Football en adressant par mail ou télécopie la fiche de « signalement d'incidents ».**

**Les fiches « RENCONTRES À RISQUES » et « SIGNALEMENT D'INCIDENTS », sont téléchargeables sur le site du District rubrique « DOCUMENTS ».**

## **ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE**

**La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible.**

Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent.

Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si le dit club à plusieurs sites où se déroulent les rencontres.

**En vue des matches retours, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.**

**Après échange informatique avec les membres de la Commission, celle-ci décide :**

### **Match n° 53258928 AMICALE MONTEREAU AS 1 – BUSSY ST GEORGES FC 1 – U15 Coupe 77 du 12/04/2025 à 15h30**

La Commission,

Considérant les incidents s'étant déroulés entre les deux clubs en catégorie U18,

Considérant qu'il convient de faire en sorte que la compétition se déroule de la meilleure des manières,

Considérant après échange avec le Président de AMICALE MONTEREAU, celui-ci prendra les dispositions nécessaires pour la sécurisation,

Considérant qu'il y a lieu, malgré tout, de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation de trois (3) Arbitres officiels et d'un (1) Délégué officiel à la charge des deux clubs.**

**Demande au club de AMICALE MONTEREAU de prévenir sa mairie pour demander la présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre,**

**Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**

### **Match n° 29616932 ESP SLT 1 – BS ACADEMY 2 – FUTSAL D2B du 12/04/2025 à 21h00**

La Commission,

Considérant l'information reçu des services administratifs du District au sujet du lieu de la rencontre,

Considérant après échange avec le Président de ESPERANCE SAVIGNIENNE que celui-ci va faire en sorte de sécuriser la rencontre,

Considérant qu'il y a lieu, malgré tout, de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres officiels à la charge des deux clubs et d'un Délégué officiel à la charge du District,  
Demande au club de ESPERANCE SAVIGNIENNE de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre,  
Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**

**Match n° 28922104 CS COUNTRY ACADEMIE 1 – JOLIOT GROOM'S – FUTSAL D1 du 13/04/2025 à 20h30**

La Commission,

Considérant les incidents s'étant déroulés en fin d'année dernière,

Considérant la proximité du lieu de la rencontre avec le lieu où les incidents s'étaient déroulés,

Considérant qu'il y a lieu de prendre le minimum de risques,

**Décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.**

**Match n° 28239144 PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 – AMICALE MONTEREAU AS 1 – SENIORS D1 du 13/04/2025 à 15h00**

La Commission,

Considérant que la rencontre est un match de haut de tableau,

Considérant que la Commission de désignation de la CDA a déjà désigné trois (3) Arbitres officiels,

Considérant qu'il y a lieu de sécuriser, malgré tout, au maximum la rencontre,

**Décide la désignation d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de AMICALE MONTEREAU.**

**Match n° 28247000 PONTAULT COMBAULT UMS 2 – CHAMPS S/ MARNE FOOT 1 – SENIORS D3B du 13/04/2025 à 15h00**

La Commission,

Considérant les incidents s'étant déroulés lors du match aller,

Considérant que le dossier a été traité en Commission de Discipline avec des sanctions importantes,

Considérant, de plus, qu'il s'agit d'un match de haut de tableau,

Considérant que la Commission d'Arbitrage a déjà désigné un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu, malgré tous, de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistants officiels et d'un (1) Délégué officiel à la charge des deux clubs,  
Demande au club de PONTAULT COMBAULT UMS de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre,  
Décide de déclarer la rencontre à la cellule de veille.**



**Match n° 29222707 AMICALE MONTEREAU AS 3 – PAYS DE FONTAINEBLEAU 2 – SENIORS D4C du 13/04/2025 à 15h30**

La Commission,

Considérant qu'il s'agit d'un match de haut de tableau,

Considérant qu'il convient respecter l'équité de la compétition,

Considérant après échange avec le Président de AMICALE MONTEREAU que celui-ci va informer sa mairie pour le déclenchement de la présence de la Police Municipale,

Considérant que la Commission d'Arbitrage a déjà désigné un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il convient de tout mettre en œuvre pour le bon déroulement de la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistants officiels et d'un (1) Délégué officiel à la charge des deux clubs,**

**Match n° 28914455 VAUX LA ROCHETTE 21 – LOING FCI 21 – U16 D2C du 13/04/2025 à 13h00**

La Commission,

Considérant que le match aller a fait l'objet d'un traitement en Commission de Discipline,

Considérant qu'il ressort des éléments évoqués que des menaces, sur le match retour, auraient été évoquées,

Considérant que ladite commission a transmis le dossier à la CDPME pour traitement,

Considérant qu'il convient de prendre toutes les précautions pour éviter des incidents,

**Décide la désignation d'un (1) Arbitre officiel majeur à la charge du club de VAUX LA ROCHETTE et d'un (1) Délégué officiel à la charge de LOING FCI,  
Demande au club de VAUX LA ROCHETTE de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre.**

**Match n° 28881284 DAMMARTIN CS 31 – BRIE EST FOOT CLUB 31 – VETERANS D1 du 13/04/2025 à 09h30**

La Commission,

Considérant que lors du match de coupe 77 des incidents ont eu lieu et que le match a été arrêté,

Considérant que ce match a fait l'objet d'un traitement en Commission de Discipline et que celle-ci a donné match perdu aux deux équipes,

Considérant donc qu'il y a lieu de faire en sorte que la rencontre se déroule du mieux possible,

Considérant que la Commission d'Arbitrage a déjà désigné un (1) Arbitre officiel,

**Décide la désignation d'un (1) Délégué officiel à la charge des deux clubs,  
Demande au club de DAMMARTIN CS de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre.**

**Match n° 28913671 DAMMARIE LES LYS FC 21 – CHELLES AS 21 – U16 D1 du 13/04/2025 à 12h00**

La Commission,

Considérant les incidents s'étant déroulés entre des clubs de deux villes,

Considérant qu'il convient de faire en sorte que la rencontre se déroule dans le meilleur des climats,

Considérant que le club de DAMMARIE LES LYS FC est tenu d'assurer un match à huis clos, que le les deux clubs doivent présenter une de, au maximum, 14 joueurs et 4 dirigeants. **(RSG District Article 40.6 et 13.5.)**

Considérant qu'il a déjà été désigné un (1) Arbitre officiel et un (1) Délégué officiel,

Considérant qu'il convient, malgré tout, de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistant officiels à la charge des deux clubs, Demande au club de DAMMARIE LES LYS de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre, Déclare la rencontre à la cellule de veille.**

**Match n° 28915306 SERVON FC 21 – DAMMARIE LES LYS FC 21 – U18 D2C du 13/04/2025 à 13h30**

La Commission,

Considérant la déclaration de match sensible de la part du club de SERVON FC,

Considérant que celui-ci mentionne dans sa déclaration que des provocations, menaces et insultes auraient été proférées lors du match aller,

Considérant qu'il convient de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation d'un (1) Arbitre officiel et d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de SERVON, Demande au club de SERVON de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre.**

**Match n° 28938634 AMICALE MONTEREAU AS 21 – BUSSY ST GEORGES FC 21 – U18 D1 du 20/04/2025 à 13h00**

La Commission,

Considérant les incidents s'étant déroulés lors du match aller,

Considérant que le dossier a fait l'objet d'un traitement en Commission de Discipline et celle-ci a pris des sanctions importantes,

Considérant après échange avec le Président de AMICALE MONTEREAU celui-ci s'est engagé à ce que la rencontre se déroule à huis clos sur les installations du stade Robert CHALMEAU de Montereau,

Considérant que la Commission d'Arbitrage a déjà désigné un (1) Arbitre officiel,

Considérant qu'il y a lieu, malgré tout, de sécuriser au maximum la rencontre,

**Décide la désignation de deux (2) Arbitres assistants officiels à la charge des deux clubs et d'un (1) Délégué officiel à la charge du club de AMICALE MONTEREAU,  
Demande au club de AMICALE MONTEREAU de demander à sa mairie de déclencher une présence de la Police Municipale pour sécuriser la rencontre,  
Déclare la rencontre à la cellule de veille.**

**Décide que les deux clubs devront faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants au secrétariat administratif du District au plus tard le vendredi 18/04/2025 à 12h. RSG District Article 40.6 et 13.5. (Au maximum : Liste des 14 joueurs et des 4 dirigeants).**

**Match n° 28913430 COMBS LA VILLE CA 21 – BRIARD SC – U18 D1 du 27/04/2025 à 10h30  
Match n° 28279304 COMBS LA VILLE CA 1 – BRIARD SC 1 – SENIORS D2C du 27/04/2025 à 15h00**

La Commission,

Considérant les incidents récurrents entre les jeunes des deux villes,

Considérant qu'il est primordial de prioriser la sécurité des joueurs et encadrants,

**Décide que la rencontre sera jouée à huis clos sur les installations sportives DISTRICT aux horaires indiquées en entête, avec la nomination de trois (3) Arbitres officiels et de deux (2) Délégués officiels à la charge du club des deux clubs.**

**Décide que les deux clubs devront faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants au secrétariat administratif du District au plus tard le vendredi 25/04/2025 à 12h. RSG District Article 40.6 et 13.5. (Au maximum : Liste des 14 joueurs et des 4 dirigeants).**

## **MEAUX / DAMMARIE**

Suite à la décision de la Ligue et du District d'autoriser la reprise des compétitions officielles pour les clubs des villes de DAMMARIE-LES-LYS et de MEAUX à compter des 15 et 16/03/2025.

### **Informations concernant cette reprise :**

**Pour les matchs à domicile** : organisation en configuration huis-clos avec participation active de la ville et ce jusqu'à nouvel ordre

**Décide que les clubs recevant et visiteurs doivent faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants pour cette rencontre au secrétariat administratif du District et au club recevant la veille des rencontres à 12 heures, 14 joueurs et 4 dirigeants de chaque équipe, (joueurs inscrits sur la feuille de match, et personnes admises sur le banc de touche). RSG District Article 40.6 et 13.5.**

**Pour les matchs à l'extérieur** : informations à la cellule de veille des rencontres et déclaration match sensible si besoin.



# Commission Départementale des Statuts & Règlements

## PROCÈS VERBAL du mardi 08 avril 2025

**Président** : Julio MARQUES

**Secrétaire de séance** : Christiane CAU

**Présents** : Christophe LE MINOUX - Alain PARENT - Laurent SABOTIER

**Assiste** : Rocco CARAVELLI (alternant juridique)

**Absent excusé** : Christophe ESTEVE - Patricia GUILIANI

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

## REPRISE DE DOSSIERS

### **MATCH 29221549**

#### **BRIE EST 1 – BUSSY 2**

#### **SENIORS D4B DU 30/03/2025**

Suite à un problème avec la FMI à la fin de la rencontre, feuille de match papier envoyée remplie seulement par le club recevant et l'arbitre

**La Commission demande pour la dernière fois au club de BUSSY de faire parvenir ses observations et la composition de son équipe dans les meilleurs délais.**

A défaut la Commission se réserve le droit de prendre une décision, avec les éléments en sa possession.

### **MATCH 28246771**

#### **ESBLY 1 – ST MARD 1**

#### **SENIORS D3A DU 30/03/2025**

Match non joué

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que 2 matchs étaient programmés le même jour à la même heure, U17 R3C et Seniors D3A

Considérant que le club de ESBLY a disputé la rencontre U17 R3

Considérant qu'en cas de double programmation, il appartient au club de prendre ses dispositions en amont des rencontres

Par ces motifs

**Dit match perdu par erreur administrative au club d'ESBLY (0 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de St MARD (3 points ; 0 but)**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 29272070**  
**COURTRY F. 21 – BRIE FC 21**  
**U16 D3A DU 30/03/2025**

Match non joué, information FMI : 2 équipes absentes et courriel de BRIE FC reçu le 1<sup>er</sup> avril 2025

**La Commission demande au club de COURTRY de faire parvenir ses observations pour le 14/04/2025**

## **CHAMPIONNAT**

**MATCH 28246728**  
**ESBLY 1 – ST PATHUS 1**  
**SENIORS D3A DU 27/04/2025**

Demande d'application de l'article 23.8 du RSG du District par courriel du 08/04/2025 du club de ST PATHUS

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant l'art 23.8 :

*23.8 - Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches « aller », doivent disputer le match « retour » sur le terrain de l'adversaire.*

*Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 10 jours avant la rencontre.*

**Considérant que l'équipe de ESBLY 1 a fait forfait lors du match aller du 16/03/2025, la Commission dit que le match retour se déroulera sur les installations de ST PATHUS**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28881299**  
**VAL DE FRANCE 31 – CHELLES 31**  
**VETERANS D1 DU 06/04/2025**

Match arrêté à la 73<sup>ème</sup> min, suite à contact violent entre 2 joueurs jouant le ballon, le score étant de 0-1.

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant le rapport de l'arbitre officiel indiquant que le joueur n°10 de VAL DE France touché au tibia présentait une déformation de celui-ci, a fait appeler les pompiers.

Considérant que le joueur a dû être transporté à l'hôpital

Considérant que la partie n'a pas repris

Par ces motifs

**Dit match à rejouer, transmet le dossier à la COC**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

**MATCH 28881300**  
**BOIS LE ROI 31 – TORCY 32**  
**VETERANS D1 DU 06/04/2025**

Courriel en date du 07/04/2025, portant réclamation sur plusieurs joueurs ayant joué avec la R1 le 30/03/2025

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que l'équipe supérieure TORCY 31 disputait une rencontre le 06/04/2025 qui l'a opposé à FLEURY 91 31 pour le compte du Championnat anciens R1

Par ces motifs dit réclamation non fondée

### **Résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District Article 7.9

Débit Bois le Roi : 43.50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 29253555**

**VILLEPARISIS 32 – COURTRY F. 32**

**VETERANS D4A DU 06/04/2025**

Réserves de VILLEPARISIS concernant les joueurs de COURTRY F. 32 susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel en équipe supérieure

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe supérieure de FONTENAY TRES 31 ne disputait pas de rencontre officielle le 06/04/2025 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 16/03/2025 et l'a opposée à MAGNY LE HONGRE 31 pour le compte du championnat VET D3A

Considérant qu'après vérification les joueurs OZTURK Philippe et RIEHL Ludovic figurant sur la feuille de match du 16/03/2025 ont participé à la rencontre en référence

Par ces motifs, dit la réserve de VILLEPARISIS fondée, ces joueurs ne pouvant pas participer à la rencontre,

**Donne match perdu par pénalité à COURTRY F 32.(- 1 point ; 0 but) et en attribue le gain (3 points ; 1 but) à l'équipe de VILLEPARISIS**

RSG District article 7.9

Débit COURTRY F : 43,50 €

Crédit VILLEPARISIS: 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 29272397**

**LE PIN 21 – FERRIERES 21**

**U16 D3B DU 06/04/2025**

Réserves du club de LE PIN concernant le nombre de joueurs mutés de FERRIERES inscrits sur la FMI

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des réserves confirmées de LE PIN pour les dire recevables en la forme

Considérant que le club de FERRIERES a inscrit les joueurs :

BENYETTOU Ayoub (enregistrement 02/11/2024) MH

KHAITER Adam (enregistrement 16/09/2024) MH

KHELAF Wassim (enregistrement 15/09/2024) MH

MICHEL Theo (enregistrement 05/11/2024) MH

RIBEIRO DA SILVA Thomas (enregistrement 26/09/2024) MH

Considérant que dans cette catégorie, on peut aligner 4 joueurs mutés dont 1 maximum hors période

Considérant que l'équipe de FERRIERES a fait participer 5 joueurs mutés hors période

Par ces motifs

**Dit match perdu par pénalité (-1 point ;0 but) à l'équipe de FERRIERES 21 et en attribue le gain à l'équipe de LE PIN (3 points ; 1 but)**

RSG District Article 7.5

Débit FERRIERES : 43,50€

Crédit LE PIN : 43,50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 29272573**

**VILLENNOY 21 – AFPO 21**



### **U16 D3C DU 06/04/2025**

Match arrêté par l'arbitre à la 87<sup>ème</sup> min pour nombre de joueurs insuffisant de AFPO sur le score de 9-0

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que plusieurs de AFPO se sont blessés successivement,

Considérant que de ce fait l'équipe de AFPO avait moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ces motifs,

**Dit match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de AFPO pour équipe incomplète en cours de partie et en attribue le gain à l'équipe de VILLENOY, (3 points ; 9 buts).**

RSG District Article 40.1

Débit AFPO : 43.50€

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 29236363**

#### **FERTE S/J 21 – VAL DE FRANCE 22**

### **U14 D4B DU 05/04/2025**

Réserves de FERTE S/J concernant les joueurs de VAL DE FRANCE 22 susceptibles d'avoir participé au dernier match officiel en équipe supérieure

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des réserves confirmées pour les dire recevables en la forme,

Considérant que l'équipe supérieure de VAL DE FRANCE 21 ne disputait pas de rencontre officielle le 05/04/2025 ou le lendemain,

Considérant que le dernier match officiel de ladite équipe s'est déroulé le 29/03/2025 et l'a opposée à BRIARD pour le compte du championnat U14 D3A

Considérant qu'après vérification aucun joueur figurant sur la feuille de match du 29/03/2025 n'a participé à la rencontre en référence

Par ces motifs, dit la réserve de FERTE S/J non fondée,

**Dit résultat acquis sur le terrain confirmé**

RSG District article 7.9

Débit FERTE S/J : 43,50 €

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### **MATCH 29272880**

#### **BOIS LE ROI 21 – ENT USPBO 21**

### **U16 D3F DU 27/04/2025**

Courriel du club de **ENT USPBO** en date du **08/04/2025** demandant l'application de l'article 20.3. - *Le match aller et le match retour ne doivent pas se jouer sur le même terrain, sauf dérogation spéciale et exceptionnelle accordée par la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné respectant le paragraphe 2 ci-dessus. Des sanctions peuvent être prises envers les clubs contrevenants. Cependant, si un même match est remis deux fois de suite pour terrain impraticable (et ce quel qu'en soit le motif, sauf s'il est interrompu par l'arbitre par suite d'intempéries, vents violents, pluie, orage, brouillard, etc..), la rencontre peut être fixée, la troisième fois sur le terrain de l'adversaire. La décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Ladite demande doit être effectuée au moins 10 jours avant la date de la rencontre..*

*Cependant, dans le cas où le District inverse une rencontre (impraticabilité du terrain du recevant), les deux rencontres peuvent avoir lieu sur le même terrain.*

Considérant que le match a été reporté à 2 reprises les 24/11/2024 et 22/12/2024 pour terrain impraticable, considérant que la demande a été formulée dans les délais impartis

Après en avoir délibéré

**Décide que le match du 27/04/2025 aura lieu sur les installations du club de ENT USPBO**

*La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## **CONVOICATIONS**

### **LE MEE 11 – USBPO 11 – BUSSY 12 – MONTEREAU 11 CHALLENGE U10 POULE E DU 16/03/2025**

Réserves du club de LE MEE concernant la participation, pour l'équipe de BUSSY du joueur DURVEL Matthys, licence 9603229141, non inscrit sur la feuille de match

#### **La commission convoque pour sa réunion du 15 avril 2025 à 18h30 au MEE**

Du club de BUSSY :

KAKUDJI Delka, éducateur  
DURVEL Matthys, joueur

Du club de LE MEE :

CHACHOUA Benamail, éducateur

Du club de USPBO :

LEBLANC Ludovic, éducateur

Du club de MONTEREAU :

CHETTOUH Amar, éducateur

### **MATCH 53240584**

### **ST PATHUS 1 – SENART M. 2 COUPE 77 U15F DU 16/03/2025**

Réclamation du club de ST PATHUS par courriel en date du 17 mars 2025 concernant une joueuse , prénommée Diane non inscrite sur la FMI, les joueuses de SENART M jouant sans numéro sur leur maillot. Cette joueuse serait susceptible d'avoir participé au dernier match officiel en équipe supérieure.

#### **La commission convoque pour sa réunion du 15 avril 2025 à 19h00 au MEE**

Du club de SENART MOISSY :

NASRI Lylou, éducatrice  
GANGA MAVOUICA Luana, arbitre assistante  
DUBARD Diane, joueuse  
HOUMANI Rajaa, dirigeante

Du club de ST PATHUS :

CARTIER Eric, arbitre  
BLIN Maxime, éducateur  
POITEVIN Patrick, arbitre assistant  
MOULON Aline, dirigeante

## **TOURNOIS**

**Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires**

### **VARENNES**

Tournoi U10/U11 et U12/U13 des 19 et 20 avril 2025

Tournoi U6/U7 et U8/U9 des 19 et 20 avril 2025

**Merci de préciser nb de matchs sur chaque journée**

**CHANGIS**

Tournoi U10 et U11 du 24 mai 2025

Tournoi U12/U13 du 25 mai 2025

Tournoi U6/U7 et U8/U9 du 14 juin 2025

**Revoir les temps de jeu (sur la journée temps <= au temps d'un match)**

**VILLENOY**

Tournois U6/U7, U8, U9 et U12 du 19 avril 2025

Tournoi U10 du 20 avril 2025

Tournois U11 et U13 du 24 mai 2025

**Revoir les temps de jeu (sur la journée temps <= au temps d'un match, soit U8/U9 =40', U10/U11 = 50', U12/U13 = 60')**

**GRETZ TOURNAN**

Tournoi U8 et U10 du 27 avril 2025

Tournoi U6/U7, U9 et U11 du 1er mai 2025

**Validés sous réserve de la disponibilité des installations**



# Commission Départementale du Statut de l'Éducateur

## PROCÈS VERBAL du 07 avril 2025

**Président de séance :** Gérard VIVES (CD)

**Secrétaire de séance :** Daniel LOUIS

**Présents :** José QUEIROS ARAUJO - Jean-Paul PEYRIN (CD)

**Absents excusés :** Marie CANOLLE (CT PPF) - Dominique DA ROCHA (CD) - Jean-Claude DEROZIER - Abdelhak RAJI (CD)

### *Rôle et mission de la Commission :*

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux Règlements Sportifs Généraux (R.S.G.) Article 11.3.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) et le Service Administratif du District 77. Pour toute situation non conforme aux R.S.G., la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné :

*« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matches, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article.*

*A défaut, la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article. »*

**La Commission demande que les Educateurs désignés pour l'encadrement des équipes, soient obligatoirement inscrits sur les feuilles de matchs où ils sont présents, en tant qu'Éducateur Principale et non dans un autre rôle (Dirigeant, Délégué, Arbitre central, Arbitre assistant, etc...).**

La Commission prend note des différentes modifications des clubs concernant leurs éducateurs en charge des équipes à obligation. Elle constate avec regret que certains clubs omettent de mettre en copie, lors de leur courriel au Service Technique de la Ligue, notre Service Administratif du District afin que celui-ci en informe cette Commission. Elle constate également que certains clubs envoient leur courriel de modification au Secrétariat du District sans en informer en même temps le Service Technique de la Ligue.

**Examen des feuilles de matchs du 27 janvier 2025 au 06 avril 2025 inclus, pour la Division 1 du District de Seine et Marne dans les catégories Seniors, U18, U16 et U14.**

## **SENIORS D1 - diplôme demandé : CFI Seniors, CFF3 ou Animateur Seniors**

### **Gretz Tournan SC 2 :**

Suite au mail reçu au District, en date du 10/02/2025, la Commission a bien pris note du changement de l'éducateur désigné en début de saison, M. Saïd MAHILY, par l'éducateur M. Eddy BLIN (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis à compter du 08/02/2025, pour cette équipe et dans la catégorie Seniors D1.

### **Val d'Europe FC :**

Absence de l'Éducateur désigné, M. Nacer AFAKI,

- sur le match du 09/03 n°28239129, secondé par M. Oussama LAMHALHLI (Module CFI Sen), non titulaire du diplôme requis.

L'Éducateur désigné étant inscrit en tant que Joueur sur cette rencontre.

- sur le match du 30/03 n°28239141, remplacé par M. Oussama LAMHALHLI (Module CFI Sen), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28239159, secondé par M. Oussama LAMHALHLI (Module CFI Sen), non titulaire du diplôme requis.

L'Éducateur désigné étant inscrit en tant que Joueur sur cette rencontre.

### **Villeparisis USM :**

Absence de l'Éducateur désigné, M. Jamel ZIANI,

- sur le match du 30/03 n°28239141, remplacé par M. Mamadou BAGAYOKO (BEF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28239155, remplacé par M. Samy BERREHOU (BMF), titulaire du diplôme requis.

## **U18 D1 - diplôme demandé : CFI U14-U19, CFF3 ou Initiateur 2**

### **Amicale Montereau AS :**

Absence de l'Éducateur désigné, M. Sofiane CHAIR,

- sur le match du 02/02 n°28938633, remplacé par M. Jean-Marc GUEDRAT (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

Suite au mail reçu au District, en date du 08/02/2025, la Commission a bien pris note du changement de l'éducateur désigné en début de saison, M. Sofiane CHAIR, par l'éducateur M. Jean-Marc GUEDRAT (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis à compter de cette même date, pour cette équipe et dans la catégorie U18 D1.

### **Bussy St Georges FC :**

Suite au mail reçu au District, en date du 11/02/2025, la Commission a bien pris note du changement de l'éducateur désigné en début de saison, M. Mohammed BOUTA, par l'éducateur M. Delka KAKUDJI (BMF), titulaire du diplôme requis à compter de cette même date, pour cette équipe et dans la catégorie U18 D1.

### **Cesson Vert Saint Denis Ent. S. :**

Absence de l'Éducateur désigné, M. Cédric GUILLOSO,

- sur le match du 30/03 n°28923919, remplacé par M. Bruno CHEVRIER (CCFI U14-U19), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28913460, remplacé par M. Youness NIZAR (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

### **Gretz Tournan Sp. C. :**

Absence de l'Éducateur désigné, M. Victor MENDY,

- sur le match du 09/02 n°28913427, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

### **Nanteuil les Meaux AS :**

Aucun éducateur désigné depuis le début de saison sur cette équipe,

- sur le match du 15/12, joué le 16/02 n°28913391, présence de M. Kevin GIL DOS SANTOS MORGA (sans), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 02/02 n°28913422, présence de M. Kevin GIL DOS SANTOS MORGA (sans), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 09/02 n°28913425, présence de M. Kevin GIL DOS SANTOS MORGA (sans), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 09/03 n°28913433, présence de M. Kevin GIL DOS SANTOS MORGA (sans), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 16/03 n°28913438, présence de M. Kevin GIL DOS SANTOS MORGA (sans), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28923925, présence de M. Mohamed KAMARA (BMF), titulaire du diplôme requis.

**La Commission demande au club de Nanteuil les Meaux AS de lui indiquer la raison de cette non-désignation avant le lundi 14 avril 2025 au plus tard.**

Puis de se mettre au plus vite en conformité en informant le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

**Pays de Fontainebleau RC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Guillaume LAINE,

- sur le match du 30/03 n°28923919, présence de M. Fabio MAUVEROUT (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

**U16 D1 - diplôme demandé : CFI U14-U19, CFF3 ou Initiateur 2**

**Cesson Vert Saint Denis Ent. S. :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Kevin KABEYA KABONGO,

- sur le match du 02/02 n°28913641, remplacé par M. Mubengayi TSHIPANDA (CCFI U10-U13), non titulaire du diplôme requis.

L'Educateur désigné étant inscrit en tant qu'Arbitre Assistant sur cette rencontre.

- sur le match du 16/03 n°28913661, remplacé par M. Omar ALLAOUI (CCFI U14-U19), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 30/03 n°28913664, remplacé par M. Mubengayi TSHIPANDA (CCFI U10-U13), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28913685, remplacé par M. Mubengayi TSHIPANDA (CCFI U10-U13), non titulaire du diplôme requis.

**Claye Souilly Sports :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Ludovic JEAN,

- sur le match du 02/02, joué le 23/03 n°28913644, remplacé par M. Cédric MOUKOURI MAMBINGO (BEF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 30/03 n°28913663, remplacé par M. Christian FELLICE (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

**Dammarie les Lys FC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Dimitri MAVINDI,

- sur le match du 02/02 n°28913642, remplacé par M. Nordine ZAIMI (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 09/02 n°28913645, remplacé par M. Nordine ZAIMI (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28913684, remplacé par M. Nordine ZAIMI (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

**Melun FC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Sadouba BARRY,

- sur le match du 30/03 n°28913665, remplacé par M. Mohammed Kasso CONDE (CCFI U10-U13), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 06/04 n°28913685, remplacé par M. Stéphane GENTILS (BMF), titulaire du diplôme requis.

**Pays de Fontainebleau RC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Martin TONDEUR,

- sur le match du 09/03 n°28913655, remplacé par M. Bilal BENHAMED (CCFI U14-U19), titulaire du diplôme requis.
- L'Educateur désigné étant inscrit en tant qu'Arbitre Assistant sur cette rencontre.

**Savigny le Temple FC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Kwadwo ACHEAMFOUR,

- sur le match du 09/02 n°28913650, remplacé par M. Eric PAYET (sans), non titulaire du diplôme requis.

L'Educateur désigné étant inscrit en tant qu'Arbitre Assistant sur cette rencontre.

**U14 D1 - diplôme demandé : CFI U14-U19, CFF2 ou Initiateur 2**

**Claye Souilly Sports :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Steeven AIT HATRIT,

- sur le match du 08/03 n°28281764, remplacé par M. Jérémy BOUTE (CCFI U14-U19), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 15/03 n°28281771, remplacé par M. Jérémy BOUTE (CCFI U14-U19), titulaire du diplôme requis.

**Le Mée S. Section F. :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Samy MEDINA,

- sur le match du 29/03 n°28281777, remplacé par M. Jonathan VANON (BEF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 01/03 n°28281803, remplacé par M. Alexandre KRZEMINSKI (BMF), titulaire du diplôme requis.



**Meaux Academy CS 2 :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Marwan BEN TALEB,

- sur le match du 15/03 n°28281773, remplacé par M. Gerly BOULEMVO (BMF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 29/03 n°28281774, remplacé par M. Gerly BOULEMVO (BMF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 05/04 n°28281784, remplacé par M. Gerly BOULEMVO (BMF), titulaire du diplôme requis.

**Mitry Compans Goelly :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Kevin NIANGI BIKUIDI,

- sur le match du 18/01, joué le 22/02 n°28281749, remplacé par M. Nicolas KAYI (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.

**Pays de Fontainebleau RC :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Didier ASSELIE,

- sur le match du 08/02 n°28281761, remplacé par M. Aurélien MAYER WEILER (CCFI Sen), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 08/03 n°28281763, remplacé par M. Hatem BEN THABET (BMF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 15/03 n°28281770, remplacé par M. Hatem BEN THABET (BMF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 29/03 n°28281774, remplacé par M. Hatem BEN THABET (BMF), titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 01/02 n°28281796, remplacé par M. Alexandre MARTINS (module CFI U14-U19), non titulaire du diplôme requis.
- sur le match du 01/03 n°28281799, remplacé par M. Hatem BEN THABET (BMF), titulaire du diplôme requis.

***Le Président de Séance  
Gérard VIVES***

***Le Secrétaire de Séance  
Daniel LOUIS***



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

## PROCÈS VERBAL du mardi 8 avril 2025

**Président de séance** : M. Jean-Marie GENTILS

**Secrétaire de séance** : Mme. Monique MACHO

**Présents** : M. Jean-Claude OFFREDI

**Absents excusés** : M. André ANTONINI, M. Jean-Marie RENAUD

**\*La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**  
Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.  
L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

\* **Contrôle** des feuilles de matchs

\* **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.

\* **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.

\* **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
53278329	06/04/25	COUPE 77 U15 FEMININ	COURTRY F. 1	MITRY COMPANS GOELLY 2
29241989	06/04/25	CRIT. 55 ANS	Poule D ROISSY BRIE ANTILLAIS 41	SERVON FC 41

## FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION

La FMI est mise en place en **Critérium Espoir et Excellence (U9 à U13)**. En cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, une feuille de match Foot Animation devra être utilisée. Celle-ci doit être envoyée au District, uniquement par mail, au plus tard le mercredi suivant à l'adresse suivante : [secretariat@seineetmarne.ffp.fr](mailto:secretariat@seineetmarne.ffp.fr)

## **CRITERIUM U13 à 11**

Utilisation de la feuille de match informatisée (FMI). En cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, il est établi une feuille de match papier et les deux clubs ainsi que l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I

### **Rappels :**

- 1) Pour les plateaux des catégories U6/U7 et U8/U9, il est rappelé au club organisateur de ne pas oublier de transmettre la feuille d'organisation précisant le nom des équipes avec le nombre de joueurs pour chacune d'entre elles
- 2) Pour les catégories où le défi technique s'applique, le résultat doit être consigné dans le champ « observations d'après-match » sur la FMI

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29878489	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U9	Poule B	EMERAINVILLE FC 31	PONTAULT COMM. PORT. 31
29878510	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U9	Poule C	AVONNAISE US 31	MORET VENEUX 31
29878600	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule C	VAL D'EUROPE 31	CRECY FC 31
29878660	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule E	PONTAULT COM. UMS 31	ROISSY EN BRIE 31
29878809	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule J	TRILPORT USF 32	VAIRES US 32
29878810	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule J	VAL D'EUROPE 32	CRECY FC 32
29878839	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule K	MITRY COMPANS GOELLY 32	LOGNES US 32
29878870	29/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule L	PONTAULT COM. UMS 32	ROISSY EN BRIE 32
29911602	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule D	VAIRES US 33	US TORCY 33
29911630	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule E	PONTAULT COMB. PORT 33	LOGNES US 34
29911985	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule I	DAMMARTIN CS 33	MAGNY LE HONGRE 31

29912035	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule J	EMERAINVILLE FC 32	FRAT. ESBLY 31
29912200	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule M	AVONNAISE US 32	MONTEREAU ASA 33
29912447	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule P	SAVIGNY LE TEMPLE 34	LE MEE SPORTS 35
29912531	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule R	CHAMPENOIS MV 31	MORET VENEUX 32
29912561	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule S	PAYS DE FONTAINEBLEAU 33	NANDY FC 32
29907676	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule A	MITRY COMPANS GOELLY 2	VAL D'EUROPE 2
29907678	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule A	ASM FERTOISE 1	CHELLES AS 2
29907718	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule B	MITRY COMPANS GOELLY 3	VAL D'EUROPE 3
29907720	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule B	ASM FERTOISE 2	CHELLES AS 3
29907765	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule C	MITRY COMPANS GOELLY 4	MEAUX ACADEMY 4
29907850	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule E	BUSSY ST GEORGES 1	CHAMPS FFC 1
29907985	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule G	BUSSY ST GEORGES 3	CRECY FC 2
29908690	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule L	EMERAINVILLE FC 1	FRAT. ESBLY 1
29908786	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule N	F.C.C.N .1	VILLENROY AC 2
29909065	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule U	SENART MOISSY 3	MELUN FC 3
29909465	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule Y	PAYS DE FONTAINEBLEAU 2	MONTEREAU ASA 2
29969108	29/03/25	CRIT. U11 EXC	Poule A	LOGNES US 1	MEAUX ACADEMY 1
29969177	29/03/25	CRIT. U11 EXC	Poule C	CLAYE SOUILLY 1	NANDY FC 1
29969179	29/03/25	CRIT. U11 EXC	Poule C	CHAMPS S/MARNE 1	VAL DE FRANCE 1

29969313	29/03/25	CRIT. U11 EXC	Poule F	ST PATHUS OISSERY 1	TRILPORT USF 1
29916284	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule E	BRIE EST 31	COULOMMIERS BRIE 32
29916495	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule I	BOISSISE PRINGY 31	NANGIS ES 31
29916882	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule Q	BOIS LE ROI FC 31	PAYS DE BIERE 31
29969433	29/03/25	CRIT. U12 EXC	Poule B	VAL D'EUROPE 32	PAYS DE FONTAINEBLEAU 32
29969550	29/03/25	CRIT. U12 EXC	Poule E	PONTAULT COM. UMS 33	C.P.S.P. 31
29969581	29/03/25	CRIT. U12 EXC	Poule F	MITRY COMPANS GOELLY 31	BRIE FC 31
29969611	29/03/25	CRIT. U12 EXC	Poule G	CHAMPS S/MARNE 33	ST THIBAULT FC 31
29905594	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule E	ST PATHUS OISSERY 1	CFCSO 1
29905775	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule J	COMBS LA VILLE 1	SERVON FC 1
29905852	29/03/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule L	BOCAGE AMICALE 1	AVONNAISE US 2
29778475	29/03/25	CRIT. U13 EXC	Poule B	LOGNES US 1	ST MARD AS 1
29778476	29/03/25	CRIT. U13 EXC	Poule B	PONTAULT COM. UMS 1	VAIRES US 1

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
29/03/25	U6/U7	ESBLY
29/03/25	U6/U7	ST PATHUS
29/03/25	U6/U7	MAGNY
29/03/25	U6/U7	COLLEGIEN
29/03/25	U6/U7	LAGNY
29/03/25	U6/U7	ANNET
29/03/25	U6/U7	VAL D'EUROPE
29/03/25	U6/U7	PONTAULT COMBAULT UMS
29/03/25	U6/U7	MARLES
29/03/25	U6/U7	PONTHIERRY
29/03/25	U6/U7	MORMANT
29/03/25	U8/U9	COLLEGIEN
29/03/25	U8/U9	NANTEUIL
29/03/25	U8/U9	MITRY GOELLY COMPANS
29/03/25	U8/U9	CLAYE SOUILLY
29/03/25	U8/U9	BUCCEENNE
29/03/25	U8/U9	FERTE SS/JOUARRE
29/03/25	U8/U9	VAIRES US

29/03/25	U8/U9	NOISIEL FA
29/03/25	U8/U9	PONTAULT PORUGAIS
29/03/25	U8/U9	SC BRIARD
29/03/25	U8/U9	GUIGNES
29/03/25	U8/U9	GRETZ TOURNAN
29/03/25	U8/U9	LE MEE
29/03/25	U8/U9	NANDY
29/03/25	U8/U9	LE CHATELET
29/03/25	U8/U9	HERICY VULAINES
29/03/25	U8/U9	RCP FONTAINEBLEAU

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre

MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29902683	29/03/25	CRIT. FEMININS U15	Poule A QUINCY VOISINS 1	ESP. FEMININ FC 1

MATCH	DATE	CATEGORIE - COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
29878488	22/03/25	CRIT. ESPOIR U9	Poule B ANNET S/MARNE 31	EMERAINVILLE 31
29878520	22/03/25	CRIT. ESPOIR U9	Poule C VARENNES FC 31	MORET VENEUX FC 31
29878608	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule C VAL D'EUROPE 31	TRILPORT 31
29878638	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule D NOISIEL FA 31	MITRY COMPANS GOELLY 31
29878698	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule F SENART MOISSY 31	DAMMARIE LES LYS 31
29878818	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule J VAL D'EUROPE 32	TRILPORT US 32
29878848	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule K NOISIEL FA 32	MITRY COMPANS GOELLY 32
29878908	22/03/25	CRIT. U9 EXC	Poule M SENART MOISSY 32	DAMMARIE LES LYS 32
29911610	22/03/25	CRIT ESPOIRS U10	Poule D LOGNES US 33	US TORCY 33
29911611	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule D VAIRES US 33	CHAMPS FFC 33
29911640	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule E LOGNES US 34	US TORCY 34

29911641	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule E	VAIRES US 34	CHAMPS FFC 34
29911931	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule H	BREUILLOISE AS 31	BRIE FC 33
29912045	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule J	BRIE EST 32	FRAT. ESBLY 31
29912181	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule L	SAVIGNY LE TEMPLE 33	BOISSISE PRINGY 32
29912628	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U10	Poule T	LESIGNY USC 32	FC GUIGNES 31
29907765	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule C	MITRY COMPANS GOELLY 4	MEAUX ACADEMY 4
29907901	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule F	LOGNES US 3	US TORCY 3
29908250	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule H	BREUILLOISE AS 1	FC CONGISSOIS 1
29908700	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule L	BRIE EST 1	FRAT. ESBLY 1
29908745	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule M	THORIGNY FC 3	FC COSMO 77 1
29908825	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule O	BREUILLOISE AS 2	BUCCEENNE AS 2
29908913	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule P	SAVIGNY LE TEMPLE 2	BOISSISE PINGY 1
29908943	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule Q	SAVIGNY LE TEMPLE 3	CHAMPENOIS MV 2
29909289	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U11	Poule V	BOIS LE ROI 1	MORET VENEUX 1
29916248	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule D	MITRY COMPANS GOELLY 32	POMMEUSE FAREMOUTIERS 31
29916293	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule E	FRAT. ESBLY 31	BRIE EST 31
29916294	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule E	MITRY COMPANS GOELLY 33	COULOMMIERS BRIE F 32
29916457	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule H	EMERAVILLE FC 31	VILLEPARISIS US 34



29916741	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule M	PONTAULT COM. UMS 32	ROISSY EN BIRE 32
29916820	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule O	AVONNAISE US 31	CHATELET EN BRIE 31
29916862	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U12	Poule P	AVONNAISE US 32	CHATELET EN BRIE 32
29969441	22/03/25	CRIT. U12 EXC	Poule B	PAYS DE FONTAINEBLEAU 32	VILLEPARISIS US 35
29905951	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule O	MARLES AC 1	LE MEE SPORTS 2
29905996	22/03/25	CRIT. ESPOIRS U13	Poule P	MARLES AC 2	LE MEE SPORTS 4
29778494	22/03/25	CRIT. U13 EXC	Poule B	PONTAULT COM. UMS 1	VILLEPARISIS USM 1
29881141	22/03/25	CRIT. FEMININS U13	Poule D	EFSSM 2	SENART MOISSY 2
29967448	22/03/25	CRIT. FEMININS U13	Poule E	EFSSM 1	MONTEREAU ASA 2

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
22/03/25	U8/U9	VILLEPARISIS
22/03/25	U8/U9	PONTAULT PORTUGAIS
22/03/25	U8/U9	FERRIERES EN BRIE
22/03/25	U8/U9	LE PIN
22/03/25	U8/U9	CESSON
22/03/25	U8/U9	LE CHATELET
22/03/25	U8/U9	SERVON

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessous suite à 2 réclamations,  
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€) :

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
15/03/25	U6/U7	BUSSY
15/03/25	U6/U7	VAIRES
15/03/25	U6/U7	VAL D'EUROPE
15/03/25	U6/U7	COULOMMIERS

## FORFAITS

### **MATCH 29882849 PRESLES EN BRIE RC 1 – PONTHIERRY 1 CRITERIUM FEMININS U18 Poule B du 05/04/25**

Lecture du courriel du club de PONTHIERRY US avisant du forfait de son équipe

**\*2<sup>ème</sup> Forfait avisé**

### **MATCH 29881021 MEAUX ACADEMY CS 1 – LE MEE SPORTS 1 CRITERIUM FEMININS U13 Poule A du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de LE MEE SPORTS ne s'est pas présentée

**\*2<sup>ème</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29911985 DAMMARTIN CS 33 – MAGNY LE HONGRE FC 31 CRITERIUM ESPOIRS U10 Poule L du 29/03/25**

Lecture du courriel du club de DAMMARTIN CS

L'équipe de MAGNY LE HONGRE FC ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29969285 – C.P.S.P 1 – SAVIGNY LE TEMPLE 1 CRITERIUM U11 EXCELLENCE Poule E du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de SAVIGNY LE TEMPLE FC ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29908817 – BREUILLOISE AS 2 – NANTEUIL LES MEAUX 3 CRITERIUM ESPOIRS U11 Poule 0 du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de NANTEUIL LES MEAUX ne s'est pas présentée

**\*2<sup>ème</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29915976 – MAGNY LE HONGRE 31 – COLLEGIEN 31 CRITERIUM ESPOIRS U12 Poule A du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de COLLEGIEN AS 31 ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29916387 – MEAUX ACADEMY CS 34 – BUSSY ST GEORGES 33 CRITERIUM ESPOIRS U12 Poule G du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de BUSSY ST GEORGES ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29916546 – GRETZ TOURNAN SC 32 – NANDY FC 32 CRITERIUM ESPOIRS U12 Poule J du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe NANDY FC ne s'est pas présentée

**\*1<sup>er</sup> Forfait non avisé**

### **MATCH 29905807 – GRETZ TOURNAN CS 2 – NANGIS ES 2 CRITERIUM ESPOIRS U13 Poule K du 29/03/25**

Lecture de la feuille de match

L'équipe de NANGIS ES ne s'est pas présentée

**\*2<sup>ème</sup> Forfait non avisé**

**MATCH 29905946 – VAL DE L'YERRES 1 – LE MEE SPORTS 2 CRITERIUM ESPOIRS U13 Poule O du 08/03/25**

Lecture du courriel du club de VAL DE L'YERRES  
L'équipe de LE MEE SPORTS ne s'est pas présentée

**\*3<sup>ème</sup> Forfait non avisé entraînant le forfait de l'équipe de LE MEE SPORTS 2**

**MATCH 29905991 – VAL DE L'YERRES 2 – LE MEE SPORTS 4 CRITERIUM ESPOIRS U13 Poule P du 08/03/25**

Lecture du courriel du club de VAL DE L'YERRES  
L'équipe de LE MEE SPORTS ne s'est pas présentée

**\*2<sup>ème</sup> Forfait non avisé**

**MATCH 30009642 CS COUNTRY ACADEMIE 2 – HERICY VUL. SAM. 1 CRITERIUM U15 à 8 du 05/04/25**

Lecture du courriel du club de HERICY VULAINES FC avisant du forfait de son équipe

**\*1<sup>er</sup> Forfait avisé**

**BOIS LE ROI FC**

Lecture du courriel du club de BOIS LE ROI FC avisant du forfait général de ses 2 équipes en SENIORS FUTSAL D2 poules A et B

## **RETRAITS / FORFAITS GENERAUX**

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
BOIS LE ROI FC 1	SENIORS FUTSAL D2	Poule A	57 €
BOIS LE ROI FC 2	SENIORS FUTSAL D2	Poule B	57 €
LE MEE SPORTS	CRIT. ESPOIRS U13	Poule 0	22 €

## **REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS CHAMPIONNATS / COUPES**

**Week-end du 12 et 13 avril 2025**

**MATCH 29882282 COMBS LA VILLE 1 – BAGNEAUX NSP 1 CRITERIUM FEMININ U15 Poule D du 13/04/25**

Demande de modification d'horaire par FOOTCLUBS du club de COMBS LA VILLE pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 10H00

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241343 MITRY COMPANS GOELLY 40 – OTHIS CO 40 CRITERIUM 55 ANS Poule A du 13/04/25**

Demande de modification de date par FOOTCLUBS du club de MITRY COMPANS GOELLY pour disputer la rencontre le 27/04/25 au lieu du 13/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29242107 HERICY VUL. SAM. 40 – AVONNAISE US 40 CRITERIUM 55 ANS Poule E du 13/04/25**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de AVONNAISE US pour disputer la rencontre à 9H30 au lieu de 11H00

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**Week-end du 19 et 20 avril 2025**

**MATCH 53277015 BRIARD SC 1 – LOGNES US 1 COUPE 77 U18F du 19/04/25**

Demande de modification de date par FOOTCLUBS du club US LOGNES pour disputer la rencontre le 30/04/25 à 18H00 au lieu du 19/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 53301802 VAL DE France 1 – VAUX LA ROCHETTE 1 COUPE 77 U15F du 19/04/25**

Demande de modification de date par courriel du club VAUX LA ROCHETTE FC pour disputer la rencontre le 26/04/25 au lieu du 19/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 53301804 LOGNES US 1 – SENART MOISSY 1 COUPE 77 U15F du 19/04/25**

L'équipe de SENART MOISSY jouant une rencontre U15 F R3 le même jour, **cette rencontre est reportée au 26/04/25**

**Week-end du 26 et 27 avril 2025**

**MATCH 53285526 CESSON VSD 41 – VAUX LA ROCHETTE 40 COUPE 77 55 ANS du 27/04/25**

Demande de modification de date par FOOTCLUBS du club de CESSON VSD pour disputer la rencontre le 11/05/25 au lieu du 27/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241344 CLAYE SOUILLY 40 – VAIRES US 41 CRITERIUM 55 ANS Poule B du 13/04/25**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de CLAYE SOUILLY pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 9H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29241566 CLAYE SOUILLY 41 – VAIRES US 40 CRITERIUM 55 ANS Poule B du 13/04/25**

Demande de modification d'horaire par courriel du club de CLAYE SOUILLY pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 9H30

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29242063 COUBERT FC 40 – VAUX LA ROCHETTE 40 CRITERIUM 55 ANS Poule E du 19/01/25**

Cette rencontre se déroulera le 27/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

**MATCH 29616933 SENGOL 77 3 – LIEUSAIN AS 2 SENIORS D2 FUTSAL Poule B du 13/04/25**

Suite au courriel de la mairie de Lognes indiquant l'indisponibilité du gymnase, cette rencontre est reportée à une date ultérieure

La commission demande aux 2 clubs de leur faire parvenir une nouvelle date pour le 15/04/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

## Week-end du 2 et 3 Mai 2025

### **MATCH 29775805 ROISSY EN BRIE US 31 – MELUN FC 31 CRITERIUM U13 à 11 Poule B du 03/05/25**

Demande de modification de date par FOOTCLUBS du club de ROISSY EN BRIE US pour disputer la rencontre le 26/04/25 au lieu du 03/05/25

**ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION**

## **MATCHS REMIS SANS DATE**

### Matchs sans date Seniors D2A Futsal

- 29616780 Acs Chanteraine 2 – Mfs 1 du 07/03/2025 – **Nouvelle date le 18/04/2025**
- 29616770 Acs Chanteraine 2 – Bois le Roi 2 du 31/01/2025 – **Nouvelle date le 25/04/2025**
- 29616757 Acs Chanteraine 2 – Futsal Mrt 2 du 10/01/2025 – **Nouvelle date le 09/05/2025**
- 29616763 Villeparisis Usm 1 – Acs Chanteraine 2 du 24/01/2025 – **Nouvelle date le 18/05/2025**

### Matchs sans date Seniors D2B Futsal

- 29616886 Sengol 3 – Futsal Champbenoist 1 du 06/12/2024 – **Nouvelle date le 20/04/2025**
- 29616922 Sengol 3 – Avon 2 du 23/03/2025 – **Nouvelle date le 06/04/2025**

## **MATCHS A HUIS CLOS**

### Seniors D2A Futsal

Suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel d'autoriser la reprise des compétitions officielles pour l'équipe 2 Seniors Futsal de l'ACS CHANTEREINE et inflige à ladite équipe un huis-clos total (pour ses matchs à domicile) jusqu'à la fin de la saison 2024- 2025.

#### **Informations concernant cette reprise :**

**Pour les matchs à domicile :** organisation en configuration huis-clos à la charge du club recevant **Décide que les clubs recevants et visiteurs doivent faire parvenir la liste des joueurs et des dirigeants pour cette rencontre au secrétariat administratif du District et au club recevant la veille des rencontres à 12 heures, 12 joueurs et 4 dirigeants de chaque équipe, (joueurs inscrits sur la feuille de match, et personnes admises sur le banc de touche). RSG District Article 40.6 et 13.5.**

#### **Les matchs suivants sont concernés :**

- 29616780 Acs Chanteraine 2 – Mfs 1 du **18/04/2025**
- 29616770 Acs Chanteraine 2 – Bois le Roi 2 du **25/04/2025**
- 29616803 Acs Chanteraine 2 – Villeparisis Usm 1 **du 02/05/225**

- 29616757 Acs Chantereine 2 – Futsal Mrt 2 du **09/05/2025**
- 29616813 Acs Chantereine 2 – Fert  Ss/Jouarre 1 du **16/05/2025**

Prochaine r union sur convocation



# Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

**PROCÈS VERBAL du jeudi 10 avril 2025**

## **Commission restreinte**

**La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.**

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

\*Coupes 77 & Comité

\*Feuille de matchs manquantes

\*Suivi FMI

\*Problème FMI

\*Reports/Modifications

\*Forfaits Généraux

## **FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**

**La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)**

**\*Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

**La Commission réclame pour la 1<sup>ère</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28881297	06/04/25	VETERANS D1	DAMMARTIN 31	TRILPORT 31
29272087	06/04/25	U16 D3A	MCG 22	COURTY F. 21
29272971	06/04/25	U16 D3F	BOIS LE ROI 21	CHAMPENOIS 21
29238559	05/04/25	U14 D4F	BOI SLE ROI 22	MORMANT 22

**La Commission réclame pour la 2<sup>ème</sup> fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
28938721	30/03/25	U16 D2C	FONTAINEBLEAU 22	ELSCSLSB 21

**Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :**

**\*Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
53247368	23/03/25	U16 CP 77	BUSSY 22	PONTAULT UMS 21
La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu au club recevant BUSSY, pour en attribuer le gain à l'équipe de PONTAULT UMS ; Score transmis par l'arbitre 2 à 1 pour Pontault.				



## PROBLEME FMI

<b>29268260</b>	<b>02/03/25</b>	<b>VETERANS</b>	<b>D4C</b>	<b>ENT USC LCR ASLE 31</b>	<b>ALLIANCE 32</b>
Courriel du club de Chatelet, informant la Commission d'un problème empêchant la transmission de la FMI. Considérant que le club de Chatelet a transmis les informations demandées, notamment le score de la rencontre (0-1) Considérant que le club d'Alliance a transmis les informations demandées, <b>Par ces motifs,</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>La Commission enregistre le score de 0-1 pour Alliance</b></li></ul>					

<b>28917889</b>	<b>29/03/25</b>	<b>U14</b>	<b>D2B</b>	<b>AVONNAISE 21</b>	<b>LIEUSAINT 21</b>
Courriel du club d'Avonnaise, informant la Commission d'un problème empêchant la transmission de la FMI. Considérant que les clubs d'Avonnaise et de Chatelet ont transmis le score de la rencontre (1-7) <b>Par ces motifs, la Commission demande aux clubs d'Avonnaise et de Lieusaint de transmettre pour sa prochaine réunion les éléments listés ci-dessous :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Score de la rencontre</li><li>• Noms/Prénoms/N°Licence : *Arbitre, *Arbitre assistant et *Délégué</li><li>• Noms/Prénoms/N°Licence : *Joueurs</li><li>• Si sanction disciplinaire Noms/Prénoms</li><li>• Si réserves/Observations d'Après Match/réserves technique</li></ul>					

## REPORTS/MODIFICATIONS Toutes Compétitions District

### Match sans date

#### Coupe Comité Seniors

#### MATCH 53259224 Lognes 2 – Emerainville 1 Coupe Comité U16 (23/03/2025)

**Considérant que la date limite de jeu de ce tour (1/4 de finale) est fixée au 27/04/2025.**

En raison de l'absence de date libre conjointe pour la planification de la rencontre avant le 27/04/2025.

La rencontre Lognes 2 – Emerainville 1 initialement prévue le 23/03/2025, a été placée sans date,

**Merci aux clubs de nous faire parvenir leurs propositions de date avec accord avant le 16/04/2025.**

**À défaut, la Commission programme la rencontre le jeudi 17 avril 2025 à 20H00**

### Week-end du 12 et 13 avril 2025

#### MATCH 53261052 MOUROUX 21 – COUNTRY ACAD. 21 COUPE COMITE U14 du 12/04/2025

26/03/2025-Demande de modification d'horaire par courriel du club de **MOUROUX** pour disputer la rencontre à 14H00 au lieu de 15H30

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 14H00**

#### MATCH 30173295 MOUROUX 1 – COUNTRY F. 1 U15 NIVEAU 2 Gr. A du 12/04/2025

26/03/2025-Demande de modification d'horaire par courriel du club de **MOUROUX** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15H30

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 16H00**

#### MATCH 28914459 CRECY 21 – SENART M. 23 U16 D2C du 13/04/2025

12/02/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CRECY** pour disputer la rencontre à 13h30 au lieu de 13H00

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 13H30**

**MATCH 28915308 OL LOING 21 – VAUX ROCHETTE 21 U18 D2C du 13/04/2025**

24/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de VAUX ROCHETTE pour disputer la rencontre le 06/04/2025 au lieu du 13/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE OL LOING**

**MATCH 28247500 CRECY 2 – LAGNY 1 SENIORS D3C du 13/04/2025**

12/02/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de CRECY pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 16H00

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 15H30**

**MATCH 29221084 COUNTRY ACAD. 2 – FERTE S/J 1 SENIORS D4A du 13/04/2025**

12/03/2025-Demande de modification d'horaire par courriel du club de COUNTRY ACADEMIE pour disputer la rencontre à 14h00 au lieu de 15H00

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 14h00**

**MATCH 53258931 TORCY 2 – MELUN 1 U15 COUPE 77 du 12/04/2025**

01/04/2025-Demande de modification d'horaire par courriel du club de TORCY pour disputer la rencontre à 16H30 au lieu de 15H30

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 16H30**

**MATCH 28247704 NANDY 1 – LIEUSAIN 1 SENIORS D3E du 13/04/2025**

31/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de LIEUSAIN pour disputer la rencontre le 27/04/2025 au lieu du 13/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE NANDY**

**MATCH 29721772 VILLENY 1 – LOGNES 1 U18 D3A du 13/04/2025**

02/04/2025-Demande de modification d'horaire par courriel du club de VILLENY pour disputer la rencontre à 15H00 au lieu de 13H00

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 15H00**

**MATCH 28881289 CLAYE SOUILLY 31 – TORCY 32 VETERANS D1 du 13/04/2025**

07/04/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de CLAYE SOUILLY pour disputer la rencontre à 9H00 au lieu de 9H30

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB TORCY**

Considérant que le terrain est occupé par une autre rencontre à 11H00 sur le même terrain,  
Considérant que le championnat arrive à son terme prochainement et qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions pour le bon déroulement de la compétition,  
Considérant qu'il y a nécessité de modifier l'horaire pour jouer la rencontre,  
Par ces motifs,

**La Commission fixe l'horaire du match à 9H00.**

**MATCH 28247043 COSMO 77 2 – REBAIS 1 SENIORS D3B du 13/04/2025**

08/04/2025-Demande de modification d'horaire et d'installation via FOOTCLUBS du club de COMSO pour disputer la rencontre à 16H00 à MONTRY au lieu de 15H00 à COUILLY

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE REBAIS**

Considérant que le championnat arrive à son terme prochainement et qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions pour le bon déroulement de la compétition,  
Considérant qu'il y a nécessité de modifier l'horaire pour jouer la rencontre,  
Par ces motifs,

**La Commission fixe l'horaire du match à 16H00 à MONTRY**

**MATCH 29236278 BRIE EST 21 – CRECY 23 du 12/04/2025**

09/04/2025-Demande de modification de date par courriel du club de CRECY pour disputer la rencontre le 10/05/2025 à 15H30 au lieu du 12/04/2025 à 13H30

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE BRIE EST**

**MATCH 29239955 QUINCY 5 – MITRY OURCQ PORTG 5 du 13/04/2025**

10/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de QUINCY pour disputer la rencontre le 27/04/2025 au lieu du 13/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MITRY OURCQ PORTG**

## Week-end du 19 et 20 avril 2025

### **MATCH 29252760 MOUROUX 5 – BRIE EST FC 5 CDM D2B du 20/04/2025**

Match reporté du 23/02/2025 reporté au 20/04/2025.

Compte tenu de l'occupation du terrain à 11h15 par une autre rencontre

La Commission décide de modifier d'horaire de la rencontre à 09h15 au lieu de 09h30

**ACCORD DE LA COMMISSION pour 09h15**

### **MATCH 29253874 CRISENOY 32 – CESSON VSD 31 VETERANS D4C du 20/04/2025**

10/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 01/05/2025 au lieu du 20/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE CRISENOY**

25/03/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 16/04/2025 à 20h30 au lieu du 20/04/2025 à 9h30

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE CRISENOY**

26/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 10/04/2025 au lieu du 20/04/2025

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE CRISENOY**

01/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS et courriel du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 22/05/2025 à 20H30 au lieu du 20/04/2025

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE CRISENOY**

### **MATCH 28913982 QUINCY V. 21 – MEAUX CS 22 U16 D2A du 20/04/2025**

19/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **QUINCY V** pour disputer la rencontre le 04/05/2025 au lieu du 20/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MEAUX CS**

19/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **QUINCY V** pour disputer la rencontre le 11/05/2025 au lieu du 20/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MEAUX CS**

### **MATCH 53259225 COUNTRY F. 1 – PONTAULT PORT 2 COUPE COMITE SENIORS du 20/04/2025**

10/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT PORT** pour disputer la rencontre le 06/04/2025 au lieu du 20/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE COUNTRY F.**

\*Si accord, la rencontre aura lieu à 13h00 (terrain occupé à 15h et 17h)

### **MATCH 53261421 SAVIGNY 5 – EVERLY 5 45 ANS COUPE COMITE du 20/04/2025**

02/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SAVIGNY** pour disputer la rencontre le 27/04/2025 au lieu du 20/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'EVERLY**

10/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **SAVIGNY** pour disputer la rencontre le 11/05/2025 au lieu du 20/04/2025

Considérant que la date limite de jeu des ¼ de finales est fixée au 27/04/2025,

**DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

**La Commission informe les 2 clubs que le match ne peut pas être joué après le 27/04/2025 et que sans accord des 2 clubs, le match restera programmé le 20/04/2025.**

### **MATCH 29236341 CRECY 3 – VAL DE FRANCE 2 U14 D4B du 19/04/2025**

10/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **CRECY** pour disputer la rencontre le 10/05/2025 au lieu du 19/04/2025

**DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE VAL DE FRANCE**

10/04/2025-Demande de modification de date et horaire via FOOTCLUBS du club de **CRECY** pour disputer la rencontre le 08/05/2025 à 19H00 au lieu du 19/04/2025 à 17H00

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE VAL DE FRANCE**

### Week-end du 26 et 27 avril 2025

#### **MATCH 28247700 DAMMARIE CITY 2 – MONTEREAU 2 SENIORS D3E du 27/04/2025**

03/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de DAMMARIE CITY pour disputer la rencontre le 11/05/2025 à 16H00 au lieu du 27/04/2025

#### **ACCORD DU CLUB DE MONTEREAU**

**Après vérification de l'occupation des terrains, le terrain est occupé par un match de Coupe de France à cet horaire, impossible de valider à ce stade.**

#### **MATCH 53297236 HERICY 5 – ST THIBAULT 6 COUPE 77 CDM du 27/04/2025**

08/04/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de HERICY pour disputer la rencontre à 10H30 au lieu de 9H30

#### **EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE ST THIBAULT**

#### **MATCH 29251741 MAISONCELLES 5 – ANNET 5 CDM D2A du 27/04/2025**

09/04/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de MAISONCELLES pour disputer la rencontre à 10H30 au lieu de 9H30

#### **EN ATTENTE ACCORD DU CLUB D'ANNET**

### Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025

#### **MATCH XXX PAYS BIERES 21 – LIEUSAIN 22 U18 D3B du XXX**

Considérant que cette rencontre n'a pas été générée informatiquement suite à une inscription tardive d'équipe,

Considérant que ce bug a été signalé à la DSI qui n'a pas pu résoudre pour le moment ce fait,

Considérant que le championnat arrive à son terme prochainement et qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions pour le bon déroulement de la compétition,

Considérant qu'il y a nécessité de jouer la rencontre,

Par ces motifs,

**La Commission décide de programmer ce match le 01/05/2025 à 14 heures 30 à Chailly en Bière (utilisation d'une feuille de match papier).**

### Week-end du 17 et 18 mai 2025

#### **MATCH 28911731 HERICY 31 -LE MEE 31 VETERANS D2C du 18/05/2025**

12/03/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de HERICY VS pour disputer la rencontre à 9h30 au lieu de 9H00

#### **ACCORD DE LA COMMISSION pour 9H30**

#### **MATCH 29268087 HERICY 32 -MISY VILLENEUVE 31 VETERANS D4D du 18/05/2025**

12/03/2025-Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de HERICY VS pour disputer la rencontre à VILLENEUVE LA GUYARDE au lieu de VULAIN SUR SEINE

#### **EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE MISY VILLENEUVE**

#### **MATCH 29221102 FERTE S/J 1 – JOUARRE 1 SENIORS D4A du 18/05/2025**

19/02/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de JOUARRE pour disputer la rencontre le 11/05/2025 au lieu du 18/05/2025

#### **EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE FERTE S/J**

Considérant que la date de report proposée est le 11/05/2025,

Considérant que cette date est réservée au Tour 1 (préliminaire) de la Coupe de France 2025/2026.

Considérant que les équipes fanion (1) seniors sont susceptibles d'y participer.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

08/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de JOUARRE pour disputer la rencontre le 27/04/2025 au lieu du 18/05/2025

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE FERTE S/J**

#### **MATCH 28912956 CHEVRY 1 – POMMEUSE 1 VETERANS D3B du 18/05/2025**

01/04/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de CHEVRY pour disputer la rencontre le 11/05/2025 au lieu du 18/05/2025,

## **DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE POMMEUSE**

Week-end du 24 et 25 mai 2025

### **MATCH 28919663 COULOMMIERS 21 – DAMMARTIN 21 U14 D3A du 24/05/2025**

18/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **DAMMARTIN** pour disputer la rencontre le 22/03/2025 au lieu du 24/05/2025

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE COULOMMIERS**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

25/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **DAMMARTIN** pour disputer la rencontre le 26/04/2025 au lieu du 24/05/2025

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

« ... **Article 10 – le Calendrier**

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

### **MATCH 29237957 DAMMARRIE FC 22 -LIEUSAIN 23 U14 D4E du 24/05/2025**

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **DAMMARRIE FC** pour disputer la rencontre à 13H30 au lieu de 15h30

#### **ACCORD DU CLUB DE LIEUSAIN**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

« ... **Article 10 – le Calendrier**

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

### **MATCH 29252793 BRIARD 5 – COUBERT 5 CDM D2B du 25/05/2025**

20/03/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COUBERT** pour disputer la rencontre le 06/04/2025 au lieu du 25/05/2025

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

« ... **Article 10 – le Calendrier**

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »

### **MATCH 28914007 VILLEPARISIS 22 – MEAUX CS ACADEMY 22 U16 D2A du 25/05/2025**

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre le 02/03/2025 au lieu du 25/05/2025

#### **ACCORD DU CLUB DE MEAUX CS**

Compte tenu qu'à ce stade, la Commission ne peut apprécier si la rencontre présente un quelconque enjeu pour les accessions ou les relégations.

#### **DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION,**

« ... **Article 10 – le Calendrier**

(.../...) Pour préserver la régularité et l'équité sportive des compétitions, les rencontres d'équipes d'un même groupe doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de championnat (les deux dernières journées en seniors D1), le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat Futsal) à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations... »



## **MATCH 29241059 COUBERT 5 – PAYS BIERES 5 45ANS POULE D du 25/05/2025**

06/04/2025-Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de COUBERT pour disputer la rencontre à 11H00 au lieu de 9H30

**EN ATTENTE ACCORD DU CLUB DE PAYS BIERES**

## **PROGRAMMATION DES MATCHS SANS DATE**

Match	Compétition	Poule	Nom club recevant		Nom club visiteur		Date de match	Heure	Jour
28912943	Veterans D3	Poule B	A.S. VAL DE L'YERRES	31	POMMEUSE	31	11/05/2025	09H30	Dimanche
29272691	U16 D3	Poule D	A.S. VAL DE L'YERRES	21	CESSON	22	11/05/2025	14H	Dimanche
28247700	Seniors D3	Poule E	DAMMARIE CITY	2	MONTEREAU A.S.	2	27/04/2025	15H	Dimanche
28911542	Veterans D2	Poule A	MITRY CG	31	BRIE F.C.	31	04/05/2025	09H30	Dimanche
28913995	U16 D2	Poule A	MITRY CG	21	A.S. CHAMPS	21	04/05/2025	15H30	Dimanche
29272073	U16 D3	Poule A	MITRY CG	22	ST PATHUS	21	11/05/2025	13H	Dimanche
28911543	Veterans D2	Poule A	VILLEPARISIS	31	LE PIN VILLEVAUDE A.S.	31	04/05/2025	09H30	Dimanche
29258110	Criterion 45 Ans	Poule A	VILLEPARISIS	35	ST MARD A.S.	35	20/04/2025	09H30	Dimanche

## **SITUATION FINANCIERE DES CLUBS**

### **Ligue**

Considérant que lors de sa réunion du 27/01/2025, le **Comité Directeur de Ligue** a pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 31.12.2024, et décidé de faire application des dispositions de l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de la LPIFF à l'encontre des clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière à l'issue d'un nouveau délai de paiement.

Pour mémoire, il résulte dudit article 3.8 que la ou les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans des clubs débiteurs sont sanctionnés de la perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après la nouvelle échéance et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

Pour les clubs n'ayant engagé que des équipes de jeunes, la sanction est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles.

La date d'effet de la sanction sportive a été fixé au 03/03/2025 par la Ligue.

La situation financière des clubs ci-dessous n'étaient pas réglés au 14/03/2025, ils s'exposent donc à d'autres sanctions sportives.

#### **CLUB D'ESBLY (508334) :**

##### **Match 28246763 VILLENÖY 1 – ESBLY 1 SENIORS D3A DU 09/3/2025**

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'entre le 03/03/2025 et le 14/03/2025, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction de Ligue du 27/01/2025 et retire 1 point ferme au classement 2024/2025 à l'équipe de **ESBLY 1** évoluant en **SENIORS D3A**.

#### **CLUB DE BOIS LE ROI (524239) :**

##### **Match 28881269 BRIE EST 31 – BOIS LE ROI 31 VETERANS D1 DU 09/3/2025**

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'entre le 03/03/2025 et le 14/03/2025, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction de Ligue du 27/01/2025 et retire 1 point ferme au classement 2024/2025 à l'équipe de **BOIS LE ROI 31** évoluant en **VETERANS D1**.

**Match 28913115 MORET VENEUX 31 - BOIS LE ROI 32 VETERANS D3C DU 09/3/2025**

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'entre le 03/03/2025 et le 14/03/2025, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction de Ligue du 27/01/2025 et retire 1 point ferme au classement 2024/2025 à l'équipe de **BOIS LE ROI 32** évoluant en **VETERANS D3C**.





# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du Jeudi 10 Avril 2025

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

## DEMANDES DE RAPPORTS :

### Critérium U10 Espoir du 22/3/2025 :

**Rencontre : Savigny Le Temple FC 34 – Gretz-Tournan SC 35**

**Poule : P**

**N° de Rencontre : 29912456**

Réception du mail de Mme BESNARD Mélanie, responsable de la catégorie U10 à Gretz-Tournan, concernant l'absence de l'éducateur local, les raisons de l'absence évoquée et le non accès aux formalités administratives pour déclarer l'équipe locale forfait

**La Commission demande des rapports, pour le 2/4/25, sur l'absence de l'éducateur local, les raisons de l'absence, et le non accès aux formalités administratives pour déclarer l'équipe locale forfait à :**

- Au responsable technique du club de Savigny-Le-Temple
- A l'éducateur de l'équipe Savigny Le Temple FC 34

**La Commission demande, pour la seconde et dernière fois, des rapports, pour le 15/4/25, sur l'absence de l'éducateur local, les raisons de l'absence, et le non accès aux formalités administratives pour déclarer l'équipe locale forfait à :**

- Au responsable technique du club de Savigny-Le-Temple
- A l'éducateur de l'équipe Savigny Le Temple FC 34

## DEMANDES DE MODIFICATIONS

Briard : Changement de 2 joueurs dans la liste U12 Excellence : validé

Dammarie : Rajout de 2 joueurs dans la liste U13 Espoirs : validé

Villeparisis : Changement de 2 joueurs dans la liste U11 Excellence : validé

# Agenda Technique

## FORMATIONS CFI de MARS à JUIN 2025

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
CFI FUTSAL U13-U15 initiation	<b>22 et 23/04/25</b>	A VILLEPARISIS	<b>10</b>	<b>11</b>
CFI U6-U9	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 05/05/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 02/06/2025	A MORMANT	<b>17</b>	<b>4</b>
CFI U10-U13	<b>1<sup>er</sup> jour</b> 06/05/2025 <b>2<sup>ème</sup> jour</b> 03/06/2025	PONTHIERRY	<b>COMPLETE</b>	

## ATTESTATIONS FEDERALES 2025

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
Attestation fédérale foot en marchand	<b>19/05/2025</b>	MONTRY	<b>0</b>	<b>24</b>
Attestation Ethique et Intégrité	<b>22/04/2025</b>	MONTRY	<b>COMPLETE</b>	

## JOURNEES COMPLEMENTAIRES 2025

Objet	Date	Localité	Nombre de pré-inscrits	Places restantes
Journée complémentaire DF COACH SENIORS	<b>30/06/2025</b>	MONTRY	<b>6</b>	<b>18</b>



# COUPE CRITERIUMS FEMININS U15 à 8 2024/2025



1/8 DE FINALE : le 16/03/25

1/4 de FINALE le 06/04/25

1/2 FINALE : le 11/05/25

